

# *Être mère durant la pandémie*

**La maternité à  
l'épreuve de la  
crise Covid-19.**



vie féminine





# Table des matières

Introduction	p.4
Accoucher pendant la crise sanitaire	p.7
Le post-partum : entre calme bienvenu et isolement accru	p.10
Stupeur, organisation et culpabilité	p.12
Petits et grands enfants : une expérience différente	p.14
La dislocation du temps en télétravail	p.16
Confirmation des inégalités dans le couple	p.19
Santé physique et mentale des mères solos confinées	p.21
Des mesures pensées pour la famille nucléaire	p.24
Ce qu'il aurait fallu faire : l'avis des mères monoparentales	p.27
L'école, le gros point noir	p.28
Soulager la charge maternelle : être hors-la-loi et soumise aux jugements	p.30
Quand le confinement abîme la relation et les enfants	p.32
Une déception partagée par rapport à la gestion de crise	p.34
Conclusion : des mères au front	p.36
Annexe : Ligne du temps des mesures corona	p.40
Bibliographie	p.52



# Introduction

En mars 2020, la Belgique, à l'instar de la plupart des pays européens, se confinait face à l'arrivée de la première vague du virus Covid-19. Fermeture des écoles, interdiction des contacts sociaux, télétravail, arrêt de certains secteurs dans lesquels le télétravail était impossible, transports... si ces bouleversements structurels ont touché tout le monde, il a impacté les femmes, et en particulier les mères, d'une façon particulière. Nous avons rédigé les résultats de la recherche consacrée aux impacts de la maternité sur les femmes<sup>1</sup> en pleine pandémie. Il nous a alors paru impossible d'écrire cette recherche en 2021 sans interroger les mères sur leur vécu spécifique de la période de crise du Covid-19.

Dès les débuts de la crise, des analyses disaient à quel point cette pandémie impactait les femmes<sup>2</sup>, partout en première ligne, et à quel point le confinement impactait les mères, qui se retrouvaient pour la plupart (à moins d'être travailleuse de première ligne) à la maison avec les enfants dans une répartition inégalitaire dans les couples des tâches de soin et d'éducation.

**La crise sanitaire liée au virus du Covid-19 a révélé, en les accentuant, un ensemble de**

**manquements et de besoins non rencontrés autour de la maternité aujourd'hui en Belgique.**

Rapidement donc, plusieurs constats ont été posés : décuplement de l'isolement des mères (surtout monoparentales)<sup>3</sup>, non-respect des droits lors de l'accouchement pour raison sanitaire<sup>4</sup>, mesures de confinement (fermeture des écoles, etc.) qui renforcent les inégalités dans le couple parental, en faisant peser sur les femmes la charge de garder les enfants<sup>5</sup>, etc.

Nous avons donc souhaité ajouter une troisième partie aux deux tomes consacrés aux impacts de la maternité sur les femmes, qui se pencherait sur les impacts des mesures sanitaires (confinement, télétravail, fermeture des écoles, réservation des crèches au personnel de première ligne et aux parents ne pouvant pas se confiner avec leur enfant...) sur les mères, en apportant une attention spécifique aux mères monoparentales mais également à elles qui ont accouché pendant la pandémie.

Que disent les effets de la crise sur les mères de la façon dont est organisée la maternité aujourd'hui ?

<sup>1</sup> *Être ou ne pas être mère. Ce que les femmes disent du sens et des impacts de la maternité. Normes, idéal et expériences réelles*, Vie Féminine, étude 2020 ;

*Des droits et du soin. Ce que les femmes disent du sens et des impacts de la maternité*, Vie Féminine, étude 2021.

<sup>2</sup> « Le confinement, miroir grossissant des inégalités entre femmes et hommes », rtbf.be, 03/04/2020.

Constats confirmés depuis : *L'impact du Covid-19 sur les femmes (infographie)*, Parlement européen, 01/03/2021, à lire sur [www.europarl.europa.eu](http://www.europarl.europa.eu) ; « Discrimination. Avec la pandémie, les femmes ont fait un bond de trente ans en arrière », *Courrier International* (initialement paru dans le New York Times), 25/03/2021 ; *L'impact du Covid-19 sur les inégalités entre les femmes et les hommes à Bruxelles*, Rapport, Conseil bruxellois pour l'égalité entre les hommes et les femmes, 2021 ; « Coronavirus et confinement: Vie Féminine appelle à des mesures urgentes pour les droits des femmes », *axelle*, n°228, avril 2020.

<sup>3</sup> « Difficultés accrues pour les mamans solos au temps du confinement », *axelle* n°228, avril 2020 ; « Les mamans seules avec enfants se retrouvent "noyées" par la crise du Covid-19 », *La Libre Belgique*, 19/05/2020.

<sup>4</sup> « Le covid, une occasion de renforcer la perte de droits dans la salle d'accouchement ? », Plateforme citoyenne pour une naissance respectée, novembre 2020.

<sup>5</sup> « Congé parental exceptionnel pour parents confinés: mais qui gardera les enfants ? », *axelle* n°228, avril 2020 ; « Confinement : la révolution de l'égalité dans les foyers n'aura pas lieu », *slate.fr*, 31/03/2020.

## **En quoi la crise est-elle venue renforcer – ou alléger – les charges de la maternité ?**

**C'est la question que nous voulons poser dans cette étude.**

Au travers d'entretiens menés spécialement pour l'occasion, nous essaierons de dégager les grandes lignes de cette expérience, du point de vue des mères.

Cette actualisation de la recherche n'a pas vocation à épuiser le sujet. Elle permet essentiellement, au travers de ces témoignages, de **prendre la mesure de l'impact de la crise sur les mères et la façon dont elles y ont fait face.**

**P**our ce faire, nous avons recueilli six témoignages de femmes ayant accouché durant le Covid-19.

Quatre témoignages ont été récoltés par la région Centre-Hainaut de Vie Féminine à l'occasion de la présentation des résultats de cette recherche en juin 2021. Un autre témoignage provient du récit d'une mère, publié durant le confinement dans le journal régional de la région du Luxembourg (*Entr'elles*, n°2/2020) et un témoignage provient du focus group de mères confinées avec leurs enfants qui s'est tenu, lui aussi, en juin 2021.

Nous avons également réalisé un focus group réunissant quatre mères en couple ayant été confinées en télétravail avec leurs enfants, âgés de 0 mois à 18 ans au moment du confinement.

Enfin, nous avons interviewé individuellement trois mères monoparentales confinées avec leur enfant, âgés de 5 à 10 ans au moment du confinement. Ces mères ont été interrogées aux mois de juin et juillet 2021.

Leur récit porte donc sur leur vécu de la crise sanitaire jusqu'à cette date, alors que cette crise sanitaire n'est toujours pas terminée au moment de la rédaction de cette étude.

Cela explique pourquoi certains sujets n'apparaissent pas ou peu : la vaccination, dont celle des plus jeunes, la rentrée scolaire 2021, la reprise progressive du travail en présentiel, etc.

**N**ous vous proposons, en annexe de cette étude, une **ligne du temps** des mesures de confinement et de déconfinement qui ont rythmé le quotidien de la population belge depuis le mois de mars 2020. Cette ligne du temps n'est pas exhaustive.

Elle se concentre sur **les mesures qui ont particulièrement impacté les mères** interrogées pour cette recherche et ne couvre pas tous les secteurs d'activités de la société.

Elle fait état des mesures **prises au niveau fédéral** et dans l'enseignement en **Fédération Wallonie-Bruxelles**. Cette ligne du temps ne reprend donc pas les mesures gestion de la crise sanitaire prises au niveau communal ou régional.

Elle s'axe sur les mesures de confinement et, pour gagner en lisibilité, ne rappelle pas à chaque fois les mesures sanitaires (masques, distances...) qui accompagnent toutes les mesures de confinement, et ne comprend pas non plus l'évolution des mesures de *testing* et de quarantaine qui ont pu s'appliquer aux individus ou dans des lieux collectifs comme les écoles, qui ont pourtant eu elles aussi un grand effet sur les familles.

**Cette ligne du temps ne doit pas être considérée comme un outil de vérification de la parole des mères.** En effet, nous remarquons à plusieurs reprises qu'il y a eu un (grand) écart entre les mesures édictées et leur mise en application concrète dans la vie quotidienne des mères.

A titre d'exemple, la permission de sortir de chez soi entre membres d'une même famille pour pratiquer une activité physique n'a pas empêché deux mères que nous avons interrogées de se voir fermement conseiller par la police de rentrer chez elles alors qu'elles sortaient au parc avec leur enfant.

De même, si les services de garde d'enfants à l'école ont parfois été organisés pour les enfants dont les parents travaillaient en première ligne et les enfants que personne ne pouvait garder sauf les grands-parents, l'ensemble des mères qui se trouvait dans cette deuxième catégorie n'y a pas eu

recours car le mot d'ordre informel était de garder, tant que possible, les enfants chez soi.

C'est aussi le cas pour les milieux d'accueil. Ils sont restés ouverts durant toute la période du confinement, mais dans les faits, peu d'enfants les ont fréquentés<sup>6</sup>.

La ligne du temps joue un simple rôle de repère. Les mères ont été interrogées entre juin 2021 et juillet 2021 sur leur expérience depuis mars 2020. La ligne du temps s'arrête donc au mois d'août 2021.

**Dans cette étude, c'est ce vécu sensible, concret et quotidien de la crise sanitaire que nous avons voulu retranscrire.**

---

<sup>6</sup> Les milieux d'accueil (MA) sont restés ouverts pendant tout le confinement mais la première communication de l'ONE indique que l'accueil est limité aux enfants dont les parents assurent des fonctions de première ligne ou de soutien à cette première ligne ainsi qu'aux enfants qui relèvent de situations sociales spécifiques (mandat SPJ...).

L'accueil peut aussi exceptionnellement être maintenu si les parents n'ont d'autre choix que de confier la garde de leurs enfants aux grands-parents (public fragile). Au-delà de ces situations, il est demandé aux parents de garder leurs enfants au domicile familial.

Des fermetures ont malgré tout eu lieu pour différentes raisons (incompréhension des consignes, manque de personnel pour cause de maladie - Covid-19 ou autre, absence d'enfants, ...). Des facilités sont proposées aux familles qui gardent leurs enfants à la maison : les facturations sont suspendues et les absences justifiées.

Le 4 mai, l'annonce de réouverture des milieux d'accueil correspond donc moins à une réouverture (la plupart n'ont pas fermé) qu'à des mesures d'encouragement du retour des enfants, notamment par la suppression progressive des assouplissements liés au contrat d'accueil. Cela correspond aussi à une reprise progressive, pour les MA, de l'accueil à pleine capacité avec application des mesures sanitaires.

Témoignage de la Fédération des services maternels et infantiles, recueilli le 05/10/2021 ; communication de l'ONE, 19/03/2020.



# Accoucher pendant la crise sanitaire

Pour les femmes enceintes, l'arrivée de restrictions sanitaires a suscité de nombreux questionnements sur la façon dont allaient se dérouler le suivi de leur grossesse et leur accouchement : l'autre parent allait-il pouvoir être présent aux rendez-vous et lors de l'accouchement ? Quelles seraient les mesures en vigueur dans la salle d'accouchement ? Allaient-elles devoir porter le masque lors de leur accouchement ?

Et effectivement, depuis le début de la pandémie, la Plateforme citoyenne pour une naissance respectée a opéré une veille sur les conditions d'accouchement des femmes en période Covid, veille dont les résultats étaient assez inquiétants : imposition du port du masque durant l'accouchement dans une majorité d'hôpitaux, pour certains durant tout l'accouchement (du début du travail à la poussée), allant ainsi à l'encontre des recommandations de l'Organisation mondiale de la santé, pour d'autres à certains moments seulement.

Très vite, la plateforme demande que ce soient les soignant-e-s qui portent le masque et pas les femmes enceintes, car c'est aux soignant-e-s de protéger les patientes et pas l'inverse.

La plateforme reçoit aussi des témoignages de séparation de la mère et du bébé en cas de Covid, ou encore d'accouchements qui ont dû se dérouler sans le soutien d'un-e proche. **Il semble que la pandémie ait renforcé la perte de droits des femmes dans les salles d'accouchement**<sup>7</sup>.

Ce que révèlent les mères que nous avons interrogées, c'est qu'au début de l'épidémie, le flou règne. Barbara<sup>8</sup> a accouché de son premier enfant en novembre 2020. La situation a généré pour elle de l'anxiété :

« Je me posais beaucoup de questions concernant mon accouchement notamment si j'allais accoucher seule. Étant donné que j'avais commencé ma grossesse en début d'épidémie, les mesures n'étaient pas claires. La sage-femme et la gynécologue n'ont pu m'apporter que des réponses floues, car elles-mêmes n'avaient pas beaucoup d'informations. Néanmoins elles cherchaient à me rassurer ».

Pour Julie, les questionnements furent également nombreux :

« Le confinement me rappelait pourquoi j'ai toujours voulu une famille "nombreuse". Malgré ce bonheur bien réel, quelques ombres planaient au-dessus de moi : la peur de tomber malade bien entendu, les échos venus de France où les femmes devaient (doivent encore dans certains hôpitaux) accoucher sans leur conjoint-e, mes proches s'inquiétaient beaucoup pour moi, pour ma santé, pour celle du bébé à venir (...) Et si les mesures se durcissaient également dans notre pays ? J'ai dû me rendre seule aux dernières consultations de suivi de grossesse. D'ailleurs, le gynécologue qui me suivait ne pouvait me garantir que le protocole ne changerait pas d'ici à la naissance de mon petit

<sup>7</sup> « Le covid, une occasion de renforcer la perte de droits dans la salle d'accouchement ? », à lire sur [www.naissancespectee.be](http://www.naissancespectee.be).

<sup>8</sup> Pour garantir l'anonymat des femmes qui ont accepté de se confier à nous, les prénoms ont été modifiés.

*(peut-être que les médecins, comme en France, interdiraient la présence des accompagnant.e.s). J'essayais de me rassurer tant bien que mal : "c'est mon troisième, accoucher, je sais faire, avec ou sans mon homme, ça ira. Il y a pire que moi, pense aux femmes qui deviennent maman pour la première fois", et dans la seconde suivante je paniquais complètement à l'idée de vivre ça sans le papa ».*

À un moment, Julie envisagera un accouchement non assisté à domicile (car l'accouchement à domicile avec une sage-femme n'est plus possible dans sa province faute de professionnelle en activité) avant de revenir à son choix d'accoucher à l'hôpital, en lâchant prise sur les mesures qu'elle ne pourrait pas anticiper.

La situation sanitaire a également éloigné pour les mères les possibilités de préparation à la naissance :

*« En terme de suivi, j'ai remarqué que j'avais moins de rendez-vous. Je devais également me présenter seule aux échographies. Je n'ai pas pu participer aux ateliers parentalité ni visiter la maternité ».*

Julie témoigne également de la façon dont les moments qui précèdent la naissance ont été bouleversés par le confinement et le fait de se retrouver en famille à la maison :

*« Le Covid-19 m'a empêchée, m'empêche encore de vivre ce moment comme je l'aurais souhaité. Je suis déjà maman d'Ernest, un "grand" de 5 ans et de Félicien qui a 3 ans. J'avais imaginé mon congé de maternité comme suit : quelques semaines passées dans le calme de la maison, les aînés à*

*l'école et mon mari au travail (...) Du temps pour lire et relire encore des récits d'accouchement (ces lectures me donnent confiance en ma puissance de femme à mettre au monde), prendre soin de moi, m'octroyer un dernier passage chez le coiffeur, préparer les premiers petits vêtements de mon bébé à venir. Bref, me centrer sur ce petit être et moi. J'en avais tellement besoin. Rien n'a pu se passer comme tel. La maison n'a pas connu ces moments de calme dont je rêvais tant. Mes grands étaient (et sont toujours !) à la maison, heureusement mon mari aussi. Ce temps de repos, de recentrage personnel, je ne l'ai pas vécu ».*

Pour Nathalie, le confinement a eu un effet très négatif, en provoquant son hospitalisation juste avant son accouchement :

*« J'arrivais en fin de grossesse et j'ai arrêté de travailler au moment du confinement. C'est à ce moment-là que la crèche<sup>9</sup> a fermé. Je me suis retrouvée à devoir assumer ma fille à 100% (mon compagnon faisait du télétravail depuis chez ses parents) alors que j'étais en fin de grossesse de jumeaux, une grossesse à risque, et que le médecin voulait me mettre au repos. Je n'ai pas eu de repos et mon état a empiré ».*

Une situation particulière dont les mesures sanitaires n'ont pas tenu compte :

*« C'est ma belle-mère qui a gardé ma fille à certains moments, mais il n'y a eu aucune prise en compte au niveau de la crèche, alors qu'elle restait ouverte pour les enfants prioritaires, c'est-à-dire uniquement les enfants de parents en première ligne. Il n'y a pas du tout eu de prise en compte du*

<sup>9</sup> Les crèches sont officiellement restées ouvertes durant tout le confinement, mais dans les faits, peu d'enfants les fréquentent, il est conseillé aux parents de rester confinés avec leurs enfants quand c'est possible et certaines ont fermé faute de personnes, de compréhension des mesures, etc. Voir note 6.



*fait que j'arrivais en fin de grossesse à risque et une semaine après, j'étais hospitalisée »».*

La situation sanitaire a pu aussi éloigner soignant.e.s et soignées, comme l'indique Léa, qui a accouché de son deuxième enfant le jour du confinement :

*« Par rapport à mon premier accouchement j'ai remarqué que les infirmières visitaient moins les mères dans les chambres. Elles venaient dans ma chambre lorsque je les appelais et restaient disponibles. J'ai remarqué que les infirmières étaient stressées par rapport au Covid »».*



## Le post-partum : entre calme bienvenu et isolement accru

Après l'accouchement, à la maternité ou au retour à la maison, la restriction des contacts sociaux a bien entendu influencé l'expérience des mères. Pour Myriam

*« Le gros point positif, selon moi, a été de ne pas avoir eu de visite à la maternité, car je ne voulais voir personne. Je voulais rester dans ma bulle et profiter des premiers instants avec mon conjoint. Cela m'a permis de bien mettre en place mon allaitement, ce fut un réel soulagement de ne voir personne ».*

Le ralentissement ou l'absence des visites, qu'il est parfois délicat de refuser en dehors de périodes de crise sanitaire, a pu jouer un rôle positif pour permettre de se rétablir de l'accouchement et prendre ses marques. Cependant, lorsqu'elle dure, la décision de contrôler les contacts entre le bébé et les personnes autres que les parents a pu être difficile à faire entendre. Barbara témoigne :

*« J'étais angoissée à l'idée de présenter l'enfant à la famille. Nous avons alors réalisé des vidéos. Par la suite, je me suis mise d'accord avec mon mari pour que seuls les parents puissent le prendre dans leurs bras. Cette décision a été mal vécue par l'entourage. J'ai pris cette décision après les conseils des professionnels de l'hôpital qui m'avaient dit d'éviter d'exposer l'enfant au monde. Actuellement, je revois cette décision étant donné que la pandémie a évolué et qu'on en sait un peu plus ».*

Faisant écho aux réalités des mères hors de la période Covid<sup>10</sup>, la sortie de l'hôpital a constitué pour Myriam une étape difficile :

*« J'ai eu ce qu'on appelle le syndrome de la cabane lors de mon départ de l'hôpital. Il apparaît lorsque la mère ne souhaite plus quitter la maternité pour rentrer chez elle, car elle est bien soignée à la maternité ».*

**Néanmoins, cela démontre que des mères ont pu parfois recevoir les soins et l'accompagnement adéquats à la maternité, malgré la crise sanitaire.**

De même, Myriam témoigne de l'importance d'un congé paternité dans un post-partum qui se déroule bien. Dans le cas de son compagnon, il a exceptionnellement été d'un mois, ce qui a fait la différence :

*« Au domicile, je n'ai rencontré aucune difficulté, car mon conjoint avait un mois de congé paternité. Il s'est donc chargé des courses et a toujours été présent pour les rendez-vous médicaux ou autres telles que les visites de crèche et notamment lors des rendez-vous avec la sage-femme pour le suivi post-partum. Elle passait une fois par semaine durant le premier mois de vie du bébé pour suivre la courbe de croissance du bébé et ma tension, la cicatrisation de l'épisiotomie et la descente de l'utérus ».*

---

<sup>10</sup> Des droits et des soins. Ce que les femmes disent du sens et des impacts de la maternité, tome 2, Vie Féminine, étude 2021.

Si Myriam n'a rencontré aucune difficulté dans son parcours de soin en post-partum, cela n'a malheureusement pas été le cas de toutes les femmes rencontrées. Léa témoigne :

« *L'après-accouchement a été un moment que j'ai mal vécu. Étant donné que la majorité de ma famille travaillait dans le secteur du médical, elle n'a pu rencontrer ma fille qu'au bout de ses 4 mois, car on ne voulait pas prendre de risque.*

*J'ai continué mon suivi avec la sage-femme à la maison. Cependant, le suivi avec le kiné a été catastrophique, ma fille n'a été vue qu'une seule fois à ses 3 mois. Actuellement elle a 14 mois et n'a pas eu les vaccins de ses 1 an. J'ai appelé à plusieurs reprises l'ONE pour qu'ils consultent ma fille mais aucune place n'est disponible. Elle n'a pas été pesée et aucun suivi n'a été fait. On m'a expliqué qu'on ne pesait plus les enfants sur les balances afin de réduire les risques de contamination. La sage-femme qui m'a suivie est revenue au domicile pour peser ma fille afin de s'assurer si elle prenait bien du poids ».*

Les mesures sanitaires ont aussi empêché et repoussé la rencontre de la famille et entre frères et sœurs :

« *C'était dur pour mes parents de pas voir les bébés mais ça a surtout été dur pour ma première fille. Parce qu'elle était mise totalement de côté. Elle a rencontré son frère et sa sœur seulement quand ils sont sortis de néonats. C'était super dur pour elle de devoir passer ses journées chez ma belle-mère pendant que moi j'allais à l'hôpital avec les bébés,*

*où elle n'avait pas le droit d'aller »*, nous dit Nathalie.

Le congé maternité peut aussi être perturbé par la présence des autres enfants à la maison, pour cause de fermeture des écoles et de difficultés à organiser la garde des enfants compte tenu des mesures de garderie particulières durant le déconfinement. Dans ces cas-là, c'est l'inquiétude et la fatigue qui se font sentir. Julie témoigne :

« *Quand mon compagnon a repris le travail à plein temps, nous avons été prévenus trop tard pour organiser la garderie des aînés avec l'école (l'école demande qu'on prévienne une semaine à l'avance). Je me suis donc retrouvée à la maison avec 1 nouveau-né et deux petits gars de trois et cinq ans. J'aurais également pu vous parler de la culpabilité qui émerge parfois. J'ai voulu trois enfants, je devrais pouvoir les gérer non?! Pourtant, les avoir à temps plein tous les trois, tous les jours, ne m'a pas remplie de joie... Bien au contraire. Plutôt l'angoisse et une grande fatigue... »*

Elle conclut : « *Nous connaissons toute.s ce proverbe : « Il faut tout un village pour élever un enfant ». Depuis le début du confinement, les mères et les pères sont les habitants d'un village bien désert ».*

Julie révèle par cette dernière phrase l'absence de soutien et d'aides concrètes de l'extérieur durant cette période d'isolement forcé par les mesures sanitaires en confinement et en déconfinement progressif, alors qu'accueillir et élever un nouveau-né demande d'être épaulée.



## Stupeur, organisation et culpabilité

En mars 2020, le confinement est annoncé, les écoles ferment, les contacts sociaux sont interdits et le télétravail – avec enfants à la maison – commence pour les mères qui ont pu garder leur emploi et ne sont pas en première ligne.

Toutes celles que nous avons rencontrées, quel que soit l'âge de leurs enfants, sont entrées dans cette crise en prenant à bras le corps deux objectifs : faire face à la stupeur, la sidération et l'anxiété et en protéger les enfants d'une part, et dans le même temps, organiser le quotidien. Géraldine dit :

« C'est très difficile de gérer sa propre anxiété, ses questionnements sur la situation en essayant de ne pas refiler à son enfant ses propres angoisses d'adulte parce qu'il est dans autre chose ».

Nora, mère monoparentale dit : « Ce qui m'a perturbée le plus, c'est que mes enfants étaient occupés de vivre un traumatisme d'une crise collective ».

Mais très vite, les mères s'organisent pour occuper les enfants. Laurence raconte, que suite à la surprise, « Tu as quand même un rôle de maman qui se dit « bon il va falloir mettre les choses en place ! », faire en sorte que tout le monde ait un ordinateur, avoir contact avec l'école, organiser les règles de la vie ensemble à la maison ».

Elise se rappelle :

« Quand on avait senti que ça allait fermer, je me

*suis dépêchée d'aller au magasin chercher de l'occupation pour les gosses, de la plasticine, du matériel de dessin, du maquillage... »*

Elle tente de structurer ses journées autour de ces activités, même si elle n'y arrive que pendant deux trois jours.

Chloé, maman monoparentale, essaye d'organiser ses journées comme ceci :

« On essayait d'aller au parc tôt, faire du vélo ou du roller, on rentrait, on mangeait, on faisait la petite école puis je faisais une sieste pendant que lui regardait la télé. Mais il y a des jours où c'était dessins animés toute la journée et des jours où je me sentais capable de faire un peu de trucs. »

Il y a autant d'organisations journalières que de mères rencontrées.

**Organiser le quotidien des enfants à la maison et prendre en charge leur santé mentale semble être une tâche prise en charge par les mères**, à fortiori quand elles sont monoparentales.

Mais beaucoup ne tiennent pas sans faille tout le long du confinement.

Lorsqu'elles n'y arrivent pas, les mères ressentent **inconfort et culpabilité**. Partout, sur les réseaux sociaux, sur le groupe Whatsapp de la classe de leur enfant, à la télé, elles reçoivent des injonctions à faire des activités avec leurs enfants.

Pour Chloé, ce confinement a révélé quelque chose sur la force de la culpabilité qu'on fait porter aux mères quand elles ne relèvent pas avec brio les défis qui se posent à elles, une pression que même une pandémie n'adoucit pas :



« Je trouve que ça a aussi révélé des choses par rapport à la culpabilité qu'on met sur les mères et notamment quand on est mère monoparentale. On est dans une situation où le fait de survivre et faire face à l'anxiété d'une pandémie est déjà une épreuve colossale mais ce que je ressens le plus, c'est de me sentir coupable de ne pas être la meilleure maman de l'univers qui fait des tonnes de bricolages et qui remplit ses étagères de créations en pomme de pin. Comment c'est possible que ce soit ça, que je ressente le plus dans la situation dans laquelle on est ? Ce qui compte réellement, c'est que ton enfant soit nourri, maintenu en vie, ne chope pas le virus et si tu arrives à faire tout ça, c'est déjà ça, tu as déjà réussi ta journée. Ça a renforcé toutes les injonctions qui reposent exclusivement sur les mères. En sachant que les mères monoparentales sont dans un contexte où elles n'ont pas de relai pour juste prendre soin d'elles. On ne peut pas s'arrêter et en plus on nous demande d'être les mères parfaites et idéales ».



## Petits et grands enfants: une expérience différente

Il apparaît que la situation des mères est différente selon qu'elles ont des enfants jeunes à la maison ou des adolescent·e·s.

Lorsque les enfants sont petits, les mères disent déployer des trésors d'énergie pour les occuper et les divertir (d'autant plus lorsqu'il s'agit de se libérer du temps de télétravail), tout en tentant de les protéger des informations venant du monde extérieur. Il s'agit d'essayer de ne pas leur faire ressentir la crise, ou le moins possible.

Elise, en télétravail avec ses deux enfants de 6 et 3 ans nous dit :

« *Au début c'était vraiment ça l'enjeu, les occuper, car les petits ont besoin de faire quelque chose, ne savent pas s'occuper tous seuls et ils viennent tout le temps te solliciter* ».

C'est sans compter parfois, les besoins spécifiques d'un enfant durant une crise sanitaire, le besoin d'être rassuré, freine les possibilités de s'en tenir à « l'occuper » pour pouvoir travailler :

« *Notre enfant était très en insécurité, car on venait de changer de pays, d'école et en plus, on entrain dans une pandémie. On a bien essayé de lui proposer des dessins animés quand on était tous les deux en réunion mais ça ne fonctionnait pas. Il revenait sans cesse vers l'un d'entre nous car, en plus de l'ennui, il avait constamment besoin d'être rassuré* ».

Durant une pandémie, il ne s'agit pas uniquement d'occuper les enfants pour pouvoir télétravailler, comme nous l'ont laissé croire **les discours occupationnels et productivistes du confinement**. Il faut aussi prendre en charge, bien plus que d'habitude, **leur santé mentale**, ce qui ajoute à la charge maternelle.

Lorsque les enfants sont grands, une relation plus égalitaire se met en place. Laurence, maman d'un garçon de 14 ans et d'une fille de 19 ans, nous explique :

« *Mes enfants sont des ados. Ce ne sont pas des petits à qui il fallait expliquer le confinement. Donc il y a quelque chose de particulier dans mon rôle de maman, à la fois de devoir rassurer et en même temps pouvoir dire que je ne savais pas, comme eux, ce qui allait se passer* ».

Parce que les adolescent·e·s sont plus autonomes que les enfants en bas âge, la vie des mères confinées avec adolescent·e·s a pu paraître moins dure. Laurence relève qu'elle s'est sentie peu entendue et peu comprise par son entourage, ses collègues ou son employeur qui considéraient qu'il n'était pas si difficile d'organiser le télétravail avec des adolescent·e·s à la maison, en tout cas moins qu'avec de jeunes enfants :

« *Je n'ai pas du tout eu d'aide avec mes ados. Je me suis sentie un peu seule, car tous les amis et les collègues ont des petits. Je recevais des messages du type « mais toi ils s'autogèrent, ils sont grands ».*

*Mais ce n'est pas vrai. Tu dois faire face à des questionnements beaucoup plus forts »».*

*parent. On n'a pas du tout été entendu comme parents d'adolescents »».*

De plus, quand l'école reprend pour les petits, les adolescent·e·s en secondaire ou à l'université continuent pendant un temps les cours à distance, sans quitter le domicile.

Les parents d'adolescent·e·s sont donc restés confinés plus longtemps avec leurs enfants. Laurence relève que le plus dur est la gestion des émotion:

*« Les réactions des ados sont beaucoup plus vives. Plus difficiles à gérer. Quand ils ne peuvent plus voir leurs amis, quand le bal de fin d'année de rétho est annulé, que leur première expérience de l'université se passe confinée... Ce sont des tas de moment cruciaux de leur jeunesse qui n'ont pas pu avoir lieu. Toutes ces émotions à gérer, j'ai trouvé que c'était dur »».*

Elle relève que les adolescent·e·s sont confiné·e·s à la maison avec leurs parents à un âge où normalement, tous leurs divertissements et le développement de leur personne se passe en dehors de la famille : à l'école, au sport, dans les mouvements de jeunesse, avec des ami·e·s.

En tant que mère, elle a vraiment pâti de ce que les autorités ont peu pris en compte la santé mentale des jeunes :

*« Je me pose la question : est-ce que mes ados n'auraient pas eu besoin d'une écoute autre que la mienne ? Trois copines de mon fils sont à l'hôpital, car elles ont essayé de suicider. C'est super dur d'expliquer et d'accompagner ça en tant que*

# La dislocation du temps en télétravail

Pour les mères en télétravail avec enfants à la maison<sup>11</sup>, **l'annonce du confinement a signé le passage à une maternité sans pause et sans temps dédié, qui se cumule au travail.**

Et ce, que le père des enfants soit lui aussi en télétravail (c'est le cas pour deux des mamans participant au focus group) ou qu'il travaille en présentiel (pour les deux autres mamans participant au focus group).

Elise nous explique :

*« En temps normal quand tu es au travail, les enfants sont à l'école et donc il y a toujours un moment de la journée où tu te décharges un peu, tu n'as pas besoin de penser à eux. Et là, mes filles étaient avec moi à la maison tout le temps, donc sous ma responsabilité tout le temps ».*

Pour Géraldine, qui avait changé d'emploi deux mois avant le confinement, la principale difficulté a été de distinguer son temps de travail et son temps

parental: *« C'était un retour à une maternité 24/24, sans aucune coupure ».*

Néanmoins, ces mères ont bénéficié, à certains moments de la journée, du relai du père des enfants, soit par une répartition de la garde quand les deux parents sont en télétravail, soit au retour du conjoint lorsqu'il rentre du travail à l'extérieur ou qu'il aide ponctuellement à certaines tâches.

Pour ces mères, il était impossible d'être à la fois travailleuse et mère et de remplir ces deux rôles correctement.

Elise dit : *« J'ai ressenti de la culpabilité. Tu dois les laisser devant la télé sinon tu n'arrives pas à travailler et du coup ils sont devant la télé toute la journée. Et en même temps, toi, tu ne sais pas bien travailler parce que tu ne sais pas te concentrer. Tu ne sais pas faire bien ton travail et tu ne sais pas bien t'occuper des enfants donc c'est super frustrant ».*

Géraldine renchérit : *« C'est un vrai inconfort. L'impression de pas faire quelque chose vraiment bien ».*

**Cette impossibilité de bien remplir ses tâches a eu pour conséquence une inflation du temps passé à travailler, et une disparition du temps pour soi.**

Géraldine témoigne : *« Il y a eu un brouillage entre vie privée et vie professionnelle. Parce que comme plein de mamans, je bossais avant que mon enfant se réveille, donc à 6h du matin et je retravaillais après quand il allait se coucher, j'avais des journées à rallonge, mais tous les jours ».*

Pour elle, le plus dur, *« C'est de ne plus avoir aucun moment pour moi, seule, d'avoir l'impression d'enchaîner le petit dej, le boulot, le dej, le boulot, le goûter, le boulot, le diner, le boulot, le coucher, le boulot. J'avais l'impression de jamais pouvoir souffler, d'être toujours dans un enchaînement. Ce manque d'intimité aussi, d'être tout le temps à trois ».*

<sup>11</sup> Il s'agit, vu la composition de notre échantillon, des mères en couple hétérosexuel. Les mères monoparentales interrogées étaient soit aux études, soit au chômage au moment du confinement.



Pour Laurence qui enchaîne le télétravail avec enfant en confinement juste après une période d'arrêt de travail, le contraste est rude :

« *En maladie j'étais seule chez moi. Et là tu te retrouves avec tout le monde à la maison. Tout à coup, tu n'as plus aucun moment à toi. Je suis passée de la solitude à plus aucun moment seule* ».

Si dans la presse quotidienne et sur les réseaux sociaux, **certain·e·s parlaient du confinement comme d'une parenthèse enchantée, faite d'un ralentissement du rythme bienvenu, cela n'a pas été l'expérience qu'en ont fait les mères :**

« *Il y a eu toute cette mode pendant le confinement : c'était le moment de prendre soin de soi, de faire de la méditation, de se recentrer sur ses envies, d'apprendre une nouvelle langue... ça me faisait bien marrer, moi j'ai même pas eu le temps de lire un seul roman pendant tout le confinement.*

*Je n'ai tout simplement pas eu le temps* » , dit Géraldine.

Les chiffres le montrent déjà, selon une enquête menée par l'INPS, la Sécurité sociale italienne, les femmes apprécient moins les avantages du télétravail que les hommes et ce, en raison du fait qu'elles assument plus d'obligations domestiques que les hommes quand elles bénéficient de ce régime de travail<sup>12</sup>. Pourtant vendu comme une opportunité de mieux concilier vie professionnelle et vie familiale, il semble que l'outil du télétravail reproduise les inégalités et fait porter cette conciliation aux femmes majoritairement. C'est en effet en ce sens que vont les témoignages des mères en couple et en télétravail quand elles sont interrogées sur la répartition des tâches au moment du confinement. Elise annonce la couleur :

« *Ce que le télétravail a facilité, c'est des trucs en tant que travailleuses comme les déplacements, mais pas par rapport à mes enfants. Tout ce qui est lié aux enfants, la gestion de la maison, les tâches genrées que tu dois faire, la nourriture et tout ça, c'était pire, parce que c'était tout en même temps* ».

Enfin, il est à noter qu'il n'y a pas que le télétravail ou encore les enfants qui ont occupé les femmes durant le confinement.

Comme en a témoigné la presse à l'époque, les femmes étaient aussi grandement actives dans des initiatives de solidarité.

**La crise a vraiment révélé que les femmes étaient partout en première ligne, dans les professions de soin mais aussi dans le secteur informel du bénévolat et de la solidarité, en palliant aux devoirs du gouvernement, notamment en fabriquant et distribuant des masques ou des colis alimentaires<sup>13</sup>.**

C'est le cas de Nora, maman monoparentale en formation de sage-femme au moment du confinement, confinée avec deux enfants scolarisés. Pour elle aussi, il n'y a plus de limites entre ses activités :

« *J'étais dans la cuisine toute la journée, c'était mon bureau mais aussi parce que je faisais tout pour tout le monde.*

*Je suis restée dans cette cuisine, dans un tout petit espace sur le bar, toutes les journées jusqu'au mois de juin. Le personnel entré dans le professionnel, j'ai travaillé 12, 13, 14h par jour des fois, entre mes études, la scolarité de mes enfants et la solidarité. J'étais tout le temps occupée de faire quelque chose pour quelqu'un* ».

<sup>12</sup> « Les inconvénients du télétravail sont surtout ressentis par les femmes », slate.fr, 01/05/2021.

<sup>13</sup> « Lutte contre le coronavirus: si les femmes s'arrêtent, les masques tombent », axelle, avril 2020.



## Confirmation des inégalités dans le couple

Pour les mères en couples hétérosexuels interrogées (toutes en télétravail avec enfants à la maison), la répartition des tâches de soin et d'éducation en confinement est venue confirmer les inégalités déjà présentes en temps normal. Géraldine dit :

« Quand tu es deux en télétravail, théoriquement on est deux à s'occuper de l'enfant. Mais ce qu'il se passe dans la répartition des charges en confinement vient renforcer ce que tu connais d'avant. Donc c'est essentiellement moi qui préparais les repas, qui m'assurait qu'il mange varié et équilibré, c'est moi qui cherchait et proposait à notre fils des occupations qui me semblaient chouettes, en plus de mon travail ».

Elles s'accordent toutes pour dire qu'elles n'ont pas découvert ces inégalités, qui n'ont pas été créées par le télétravail avec enfant à la maison, mais qui ont été renforcées. Laurence dit :

« C'est moi qui suivais l'école à la maison pour mes deux ados, parce que c'est moi qui suis en contact avec l'école d'habitude ».

**Le confinement reproduit l'organisation déjà en place, en accentuant la charge des mères, car elles doivent cumuler leur rôle de travailleuse et de mère dans un même espace-temps**, en reprenant notamment, pour celles qui ont des enfants en primaire ou en secondaire, la charge scolaire.

Parfois, certaines tâches changent de main, mais sans que la charge mentale qui y est liée ne soit prise totalement en charge par le conjoint. Laurence raconte :

« Je ne conduis pas et on n'avait pas le droit de sortir au magasin à plusieurs. Mon homme conduit, c'est lui qui s'est retrouvé à faire les courses seul, ce qu'il ne faisait pas avant. Comme les courses n'étaient pas bien faites, j'ai dû commencer à faire des listes ».

Parfois aussi, la charge de travail professionnel des mères, qu'elles ne peuvent pas réaliser en journée, car elles ont les enfants en permanence avec elles, se continue en soirée, obligeant ponctuellement le conjoint à prendre en charge le repas du soir. Mais globalement, les mères s'occupent bien plus que les pères, voire s'occupent seules, du ménage, des repas, de la recherche d'activités pour occuper les enfants, des contacts avec l'école.

Pour ces mères en télétravail avec enfant à la maison, **le télétravail a pu faciliter leur vie de travailleuse sous certains aspects** (surtout lors de la reprise de l'école ou de la crèche) **mais a compliqué leur rôle de maman durant le confinement avec enfant** et a conduit à une inflation des tâches ménagères. D'abord parce que la réalisation de ces tâches se trouve facilitée pour les mères, en continu à la maison.

Ainsi, pour Laurence: « La machine à laver que tu peux faire en journée et que tu ne dois pas faire le soir en sortant du boulot, je trouve qu'il y a un côté

*plus cool à ce niveau-là ».*

Mais le confinement apporte aussi son lot de tâches ménagères supplémentaires. Elise en témoigne :

*« Ça n'a pas changé la répartition des tâches. C'est moi qui nettoie depuis que les enfants sont là. Mais la charge s'est accentuée. Parce que je suis tout le temps à la maison en train de télétravailler, et durant le confinement les enfants étaient avec moi. Du coup la maison se salit plus vite. Il y a encore plus à nettoyer et si ce n'est pas fait, ça me pèse encore plus parce que c'est moi qui vis dedans ».*

Les femmes qui ont accouché durant le confinement ont encore plus ressenti ces inégalités, car leurs activités professionnelles étant sur pause, certains conjoints n'ont eu aucun scrupule à ne pas partager les tâches domestiques et de soin et d'éducation des enfants.

Pour Nathalie, qui se retrouve en congé maternité au moment du premier confinement avec ses deux nourrissons et sa première fille à la maison :

*« Le confinement a confirmé les inégalités dans mon couple. On est resté sur le même mode, mais encore pire parce que vu que j'étais en congé maternité, en repos d'accouchement, mon compagnon a considéré que j'étais en congé et m'a tout laissé gérer. Le congé maternité a servi de prétexte ».*

Christelle, qui a accouché un mois avant le confinement et était en congé maternité elle aussi, témoigne :

*« Je me suis donc retrouvée à m'occuper des enfants et des tâches ménagères alors qu'avant les tâches étaient partagées. J'ai rencontré des*

*difficultés pour occuper mes enfants. J'avais l'impression d'être une femme au foyer qui dépend de son compagnon ».*



## Santé physique et mentale des mères solos confinées

Là où les mères en couple nous parlent d'une période « *inconfortable et épuisante, mais pas dramatique* » quand elles évoquent le confinement, les mères monoparentales évoquent de nombreux dommages sur leur santé mentale et physique. Pour Nora, l'inquiétude la prend dès le début du confinement :

« *J'avais peur de tomber malade durant le confinement, du corona ou d'autre chose. J'ai commencé à réfléchir à qui je devais donner à garder mes enfants au cas où. J'ai des problèmes de santé mentale et physique qui se sont enflammés avec le stress du confinement. J'ai craqué plusieurs fois et mon corps ne fonctionnait plus, je n'arrivais plus à marcher* ».

Pour les mères monoparentales, le début du confinement signifie la fin de leurs soutiens habituels. Elles devront rester 24h sur 24 avec leurs enfants, sans plus aucun des relais familiaux ou amicaux qu'elles mettent en place habituellement pour souffler. **Elles vivent alors en continu avec leurs enfants, sans plus connaître de pause dans leur responsabilité parentale.** Nora explique :

« *Avec la fermeture des écoles, j'ai perdu ma liberté personnelle complètement. Je n'avais plus d'espace pour moi sauf le soir mais je faisais du travail de solidarité* ».

Pour Chloé, c'est l'angoisse qui prévaut :

« *Moi j'ai l'angoisse totale de me retrouver seule avec mon fils, notamment parce que je sors d'un burn-out global, dont parental et mon fils est neuro-*

*atypique donc c'est une gestion au quotidien qui est extrêmement lourde* ».

Pour elle, qui a coupé les liens avec sa famille et recréé une forme de famille constituée d'ami-e-s et du parrain et de la marraine de son fils extrêmement importante pour sa santé mentale et celle de son fils, l'arrêt des contacts sociaux a été extrêmement dur. Mylène aussi vit l'anxiété à son comble :

« *J'avais peur de passer des semaines à la maison avec mon fils, seule, qu'on ne puisse pas trop sortir et que je doive lui donner des cours. C'était dur. J'ai eu peur de ne pas être à la hauteur, de ne pas tenir au niveau des nerfs. On est dans un petit appart, je n'ai pas une maison, pas un jardin, personne pour me relayer si je n'y arrive pas, c'était un peu traumatisant. Je ne peux pas dire un jour je suis fatiguée ou je suis malade et aujourd'hui je ne fais rien* ».

**Leur isolement a été accentué par les mesures de restriction des contacts sociaux durant la crise sanitaire mais pas il n'est pas si neuf pour elles.** Mylène rappelle :

« *J'ai envie de dire qu'en tant que maman solo, on est déjà hyper isolée à la base, financièrement on ne peut pas se permettre d'aller boire des verres, d'aller au resto, d'aller à Walibi...* »

Une vie faite de peu de sorties que connaît aussi Chloé :

« *J'essaie de me sortir d'un burn-out depuis trois ans et je me sens toujours en décalage vis-à-vis du reste de la société parce que ma santé mentale est fluctuante et du coup mon énergie est fluctuante, et*



*qu'en tant que mère monoparentale aussi, je ne sors pas tous les week-ends, on n'a pas les moyens. Moi je ressentais une pression sociale par rapport à tout ça, et là, pendant un moment, tout le monde avait la même vie que moi, tout le monde est autant au ralenti que moi et n'a pas de vie sociale. C'était reposant ».*

Toutes les mères monoparentales interviewées ont rencontré des problèmes financiers durant le confinement : que ce soit en raison d'un chômage qui prend du temps à être versé à cause de problèmes administratifs, de l'annulation de contrats dans le secteur de culturel ou de l'impossibilité de travailler de façon non déclarée, pour mettre « du beurre dans les épinards ».

**En plus de la charge maternelle pèse alors sur les mères une très forte anxiété financière** et la difficulté à boucler les fins de mois.

**Les familles monoparentales sont constituées à plus de 80% de femmes avec enfants et vivent pour beaucoup dans la précarité.**

À titre indicatif, en Wallonie, sur base des revenus de 2018, **40,8% de la population vivant dans un ménage monoparental dispose d'un revenu net équivalent inférieur au seuil de pauvreté**<sup>14</sup>.

Les chiffres montrent que **32,2% des foyers monoparentaux ont connu une aggravation de leur situation financière durant la crise sanitaire**<sup>15</sup>.

Chloé témoigne :

*« Durant le confinement, j'ai perdu à peu près 3000 euros de revenus, parce que plein de contrats ont été annulés. Comment j'ai géré ça ? Ben j'étais dans la merde, je n'ai pas payé une partie de mon loyer pendant un moment ».*

**Au fur et à mesure du confinement, la santé mentale des mamans monoparentales vacille.**

Avec pour Mylène, *« La peur de devenir folle, la folie d'un trop-plein d'anxiété, aussi bien la peur du virus, que le fait de devoir tout assumer seule ».*

Pour l'une d'entre elles, le stress se cumule jusqu'à un passage aux urgences, car elle n'arrivait plus à respirer. Pour une autre, c'est le retour des addictions à la drogue et à l'alcool, et des insomnies. **Les difficultés en santé mentale des mamans monoparentales n'ont été que peu prises en compte par les pouvoirs publics et les soignant-e-s.**

Mylène raconte :

*« À un moment j'ai fait une méga crise d'angoisse et j'ai été à l'hôpital avec mon fils. Parce que j'avais vraiment l'impression que quelque chose dans mon corps n'allait pas. Et j'ai été très mal accueillie à l'hôpital. On m'a dit « comment est-ce que vous osez venir avec votre enfant ?? » Ben j'ai pas trop le choix ! On m'a dit qu'il ne fallait surtout pas venir dans les hôpitaux, à moins d'être dans un état de vie ou de mort. Mais moi je n'arrivais plus à respirer, c'était quelque chose d'alarmant. J'ai été très mal reçue, il y a beaucoup de gens qui sont très ignorants par rapport au fait des familles monoparentales, qui n'ont pas quelqu'un à qui confier leur enfant ».*

Les mères monoparentales mettent plusieurs choses en place pour tenter de prendre soin d'elles durant cette période : conversations virtuelles avec d'autres mamans monoparentales, coup de téléphone, aide des amis pour les courses, coucher les enfants tôt pour se libérer la soirée etc.

<sup>14</sup> Chiffres issus de « AVIS D'INITIATIVE Propositions des pistes d'actions en vue de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un Plan « Familles monoparentales » », Brupartners, concertation économique et sociale, 2020 ; « Taux de risque de pauvreté selon le type de ménage », IWEPS, 01/06/2021.

<sup>15</sup> Chiffres issus de la plateforme [www.belgiquebonnesante.be](http://www.belgiquebonnesante.be), « Impact du Covid-19 », mis à jour le 6 mai 2021.

Pour prendre un petit peu de temps pour elle, Mylène fait part de sa technique :

« *J'avais cette technique, je pense que plein de mamans ont cette technique, c'est de mettre un cartoon à la télé et m'endormir, faire une sieste dans le canapé. C'est un petit moment pour moi* ».

Effectivement, Chloé a la même technique :

« *Ce sont clairement les dessins animés qui me sauvent. Sans ça, je ne sais pas ce qu'on serait devenus. Grâce à ça je peux rester deux heures dans ma chambre seule et dormir ou me laisser aller* ».

Non sans culpabilité.

Pour y faire face, elle communique sur les réseaux sociaux en mettant en lumière ses difficultés :

« *J'ai publié un message sur Facebook qui disait: « Moi je déclare que mettre son enfant devant les dessins animés c'est un outil politique de self-care. J'ai reçu plein de messages qui étaient d'accord avec moi. Puis j'ai créé un compte Instagram où je partageais des témoignages de mamans imparfaites durant leur confinement* ».

# Des mesures pensées pour la famille nucléaire

Le confinement renvoie chacun-e dans son foyer, de façon dure.

Pour Nora, mère séparée qui pratique habituellement le *nesting*, ce mode de garde qui consiste pour les parents à se relayer dans un même logement où restent les enfants, le confinement signifie le retour de son ex-conjoint dans le logement partagé :

« *Durant le confinement, mon ex-conjoint n'avait plus de logement, donc il est revenu loger à la maison, où il logeait déjà certains week-ends pour la garde des enfants. Son adresse de résidence est chez moi et si tu vivais dans un endroit où tu n'étais pas domicilié, tu risquais une amende. J'avais peur d'être confinée avec mon ex dans le même espace, parce qu'on a une relation toxique. Je ne me sentais pas en sécurité à la maison, j'étais tout le temps en train de mettre un plan en place au cas où ça explose. J'avais un petit ami qui vivait ailleurs, que je ne pouvais pas aller voir et mon ex était chez moi, car avec le nesting...* ».

Malgré la présence exceptionnelle du père des enfants dans le même logement, celui-ci la relaie peu sur les tâches de soin et d'éducation. Elle en tire cette conclusion :

« *Tout à coup, tous les modèles nouveaux d'organisation familiale ont volé en éclat, ce n'était plus permis. La gestion de la crise a été basée sur le modèle de la famille nucléaire : une maman, un papa et les enfants au même endroit, avec la mère qui fait tout. Et moi j'ai couru en 2018 pour me*

*sortir de ce modèle mais la façon dont le gouvernement a géré la crise m'y a ramené* ».

Lors du déconfinement progressif, les mesures d'ouverture des bulles sociales étaient, selon Chloé, calées elles aussi sur une famille nucléaire type : une maman, un papa, deux enfants et ne lui ont pas permis de revoir tout de suite ses relais et soutiens, qui ne sont pas familiaux mais amicaux :

« *Quand les gens ont pu revoir du monde, ils voyaient leur famille, et moi je n'étais pas prioritaire, parce que ce n'était pas ma famille* ».

**Cette focalisation sur la famille nucléaire est particulièrement palpable dans l'ensemble des mesures qui ont complètement occulté la réalité des familles monoparentales, considérant que la famille modèle est constituée d'un papa et d'une maman.**

Beaucoup d'exemples concrets ont été cités par les mamans monoparentales. Quand les garderies et les crèches ne sont ouvertes qu'aux enfants prioritaires, c'est-à-dire les enfants de parents travaillant en première ligne ou qui ne peuvent pas être gardés par d'autres personnes que les grands-parents, la mesure fait fi des besoins particuliers de soutien des mamans solos. Nora confie :

« *En tant que maman monoparentale, je n'ai pas été considérée prioritaire pour bénéficier de système de garderie dans les écoles, réservées aux premières lignes* ».

Chloé confirme : « *La fermeture des écoles, c'est la*

*panique. Je me retrouve seule avec mon fils H24 dans un petit appart. À un moment donné, je pense faire appel aux garderies, mais du coup je ne me sens pas légitime. Et en même temps ça me révolte super fort parce qu'il n'y a rien qui est pensé et mis en place pour les mères monoparentales ».*

**Le congé spécial corona, permettant aux parents de prendre un congé parental partiellement rémunéré pour garder les enfants est aussi une mesure qui ne convenait pas aux mères monoparentales**<sup>16</sup>.

Nora explique :

*« A l'époque, je travaillais pour le gouvernement flamand 40h par semaine pour 1400 euros par mois. Je n'aurais jamais pris le congé corona et risqué d'être payée moins. Je ne pouvais pas me le permettre. Ce sont des placébos, des mesures qui conviennent à des gens qui sont déjà confortables ».*

Autre mesure qui n'a pas du tout pris en compte les mamans monoparentales : les restrictions d'accès aux commerces et notamment aux supermarchés, restés ouverts au plus fort de la crise, mais où il n'était plus permis de faire les courses à plusieurs. Mylène raconte :

*« Je dois faire les courses avec mon fils parce qu'il est trop petit pour rester tout seul. Il m'est arrivé d'aller au Colruyt et qu'on me dise que mon fils ne pouvait pas rentrer, que c'est une personne maximum. J'ai trouvé ça complètement aberrant. J'ai essayé d'expliquer que j'étais maman solo et que je ne pouvais pas laisser mon fils. Et la personne de la sécurité a refusé. J'ai dû laisser mon fils devant la porte à côté de la sécurité, pendant que j'allais faire les courses. J'ai fait le plus vite que je pouvais, j'étais hyper stressée et nerveuse non seulement pour le Covid mais parce que je savais*

*que mon fils était tout seul dehors. Mais c'était ça où je ne pouvais pas manger. Deux fois après on m'a encore refusé avec mon fils mais là j'ai fait un tel scandale qu'on m'a laissée passer. Ce n'était pas humain de faire des choses comme ça. Il y avait une règle bien précise d'une personne par ménage mais ils n'ont pas réfléchi plus loin, aux situations où c'était impossible d'être seule ».*

Même quand les mères monoparentales ne se font pas refuser aux supermarchés, il est très stressant pour elles de n'avoir aucun relai pour s'occuper de l'enfant pendant qu'elles font les courses, et de devoir l'emmener avec sans bénéficier de créneau

horaire spécifique : *« J'étais hyper stressée que mon fils touche à tout, ne garde pas ses distances »*, dit Chloé, qui s'arrange avec des amies pour se faire déposer des courses.

**La gestion de crise n'a pas pris en compte les réalités de ces mamans, ne s'est pas questionnée sur la façon d'être parent durant une pandémie.**

Lorsque le fils de Chloé contracte le coronavirus, la personne qui s'occupe du *tracing* par téléphone ainsi que son médecin lui disent tous les deux « d'essayer de ne pas être trop en contact avec son fils », pour ne pas attraper le virus elle-même. Une réflexion qui la choque encore aujourd'hui.

En effet, quel parent, et de surcroît monoparental, peut garder ses distances avec son fils malade ?

*« Ça montre tellement à quel point vous ne savez pas ce que c'est qu'être parent »*, dit Chloé qui résume ainsi la traversée de cette crise en tant que mère monoparentale :

<sup>16</sup> « Congé parental exceptionnel pour parents confinés: mais qui gardera les enfants? », *avelle*, avril 2020.

« On parlait de plein de situations, de chaînes de solidarités ou de cagnottes qui se constituaient pour venir en aide à telle ou telle catégorie de population et en fait, ce n'était jamais les mamans monoparentales. Et les seules mamans qui soutenaient les mères monoparentales, c'était les mères monoparentales entre elles, qui étaient déjà au bout de leur vie. Ça m'a vraiment révoltée, de voir à quel point on n'était pas du tout prises en compte. C'est vraiment l'échec collectif du soutien des mères monoparentales ».

Pour Nora, c'est également limpide :

« Les mesures du gouvernement n'ont pris en considération personne. Sauf les familles de classe moyenne, blanches, déjà privilégiées, avec un jardin accolé à la maison. Pour le reste, rien, spécialement pour les femmes. Et on a vu la différence de traitement, notamment dans le contrôle policier, entre les quartiers populaires et les quartiers riches. Chez moi, c'était contrôles de police tout le temps ».



## Ce qu'il aurait fallu faire :

### L'avis des mères monoparentales

Les mères monoparentales que nous avons interrogées regorgent de pistes de solutions pour une meilleure prise en compte de leurs réalités par les pouvoirs publics.

Expertes, elles le sont sans l'ombre d'un doute, qui plus est après plus d'un an de vécu (et de survie) de crise.

Pour Nora, un gouvernement qui aurait pris en considération les réalités des mères et les besoins des mamans monoparentales n'aurait **pas fait une même régulation pour tout le monde** :

*« Ça ne marche pas. Qui a reçu le plus d'amendes, c'était des quartiers populaires pauvres ».*

En outre, elle s'oppose à une régulation qui se base sur le principe de contrôles et d'amendes :

*« Tout était basé sur les amendes. Des enfants qui jouaient au foot tout seuls dehors se sont pris des amendes ».*

Selon elle, il aurait fallu fermer des rues, surtout à Bruxelles, pour que les enfants puissent jouer dehors en toute sécurité en lieu et place de ces mesures policières. Cela aurait soulagé les mères et les enfants.

Elle a d'ailleurs essayé d'interpeller sa commune à ce sujet et a fini par faire fermer sa rue, après un véritable périple administratif et bureaucratique.

Pour Mylène aussi, il aurait fallu « pouvoir aller au parc » sans craindre un contrôle de police.

D'autres mesures concrètes sont évoquées pour la garde des enfants ou encore les courses. Mylène indique :

*« On aurait pu avoir droit de venir faire les courses à des heures précises comme les vieilles personnes ».* Chloé demande, elle, *« que les enfants de familles monoparentales aient accès à la garderie ».*

**Enfin, les mères monoparentales réclament des relais structurels, en termes d'organisation quotidienne et de santé mentale.**

Mylène développe cette idée :

*« Il aurait pu y avoir plus d'efforts faits pour le soutien de la santé mentale, et spécialement de la santé mentale des mamans solos. J'aurais aimé par exemple un numéro d'appel spécial pour les mamans solos, quelqu'un à qui on puisse aussi passer son enfant au téléphone, qui puisse nous rassurer qu'on n'est pas folle, que c'est normal vu la situation d'être dans un état comme ça ».*

En termes de relais structurel, Chloé explique aussi son besoin :

*« Avoir des personnes responsables, comme des parrains ou marraines de famille qui systématiquement, viennent filer un coup de main, un relai structurel et pas venir juste boucher un trou, à tous les niveaux : financier, matériel, logistique, santé... »*

Il aurait fallu aussi faire baisser pour tous les parents et encore plus pour les mamans monoparentales, **la charge liée à la continuité pédagogique organisée par l'école.**

## L'école: le gros point noir

Pour toutes les mères qui ont des enfants en âge d'aller à l'école primaire ou secondaire, la continuité pédagogique qui a été imposée aux parents et les a forcé·e·s (en particulier elles) à devenir professeur·e·s de leurs enfants soulève beaucoup de colère et de critique.

Les mères expliquent les attentes trop élevées des écoles concernant le travail scolaire, la difficulté de faire cours à la maison, de se procurer les copies et de suivre les cours lorsqu'on a ni un ordinateur par enfant, ni une connexion internet suffisante, ni une imprimante à la maison. C'est sans compter le manque de compétences informatiques des enfants les plus jeunes pour suivre les cours en utilisant la technologie informatique, les compétences inégales des professeurs à donner cours en ligne, l'impréparation des écoles et des enseignant·e·s qui s'est répétée au deuxième confinement... Laurence nous dit :

« Je pense que le gouvernement n'a pas du tout pensé aux conséquences de leurs mesures. Ils ont juste dit : télétravail, les écoles ferment, on continue les cours. Il n'y a pas eu de réflexion sur comment on allait rendre ça possible ».

Plusieurs fois, nous recevons les récits de ces « paquets de feuilles énormes », reçus par les mères, qu'elles ne peuvent pas imprimer, qu'elles doivent aller chercher dans les locaux de l'école à des horaires précis et masquées, si possible non accompagnées de leur enfant, ce qui est bien sûr impossible pour les mamans monoparentales.

Mylène, mère solo, raconte :

« Le fait que je doive enseigner tout ça à mon fils, on n'a pas pris en compte que j'étais maman solo. Peut-être que s'il y avait eu une autre personne avec moi pour m'aider ça aurait changé la donne. J'aurais pu parfois aller faire un tour et prendre l'air ».

Elle détaille:

« Il faudrait plus de formation au niveau des écoles, concernant la situation des mamans monoparentales. Je ne me sens pas trop comprise. J'ai plus l'impression d'être le vilain petit canard parce que je suis maman solo »<sup>17</sup>.

Plusieurs fois, elle ne se sent pas soutenue par l'école de son fils, qui en viendra même à la suspecter d'avoir contracté le Covid tout en remettant son fils en garderie, sur base de dires d'une voisine :

« Je ne demande pas tellement un traitement de faveur mais là, m'engueuler sur des dires et me faire culpabiliser, c'était trop ».

L'école à la maison est devenue une charge insoutenable sur les épaules des mères, surtout des mères monoparentales.

Au point que pour Nora, en charge de la scolarité de ses deux enfants tout en ayant elle-même des cours à suivre, la solution à privilégier au début du confinement était très claire :

« Moi je voulais que l'école arrête, ne continue pas les cours. Déjà, ça aurait fait 40% de stress en

<sup>17</sup> Constat fait également par les mères monoparentales qui ont participé à la recherche-action : *Des droits et du soin. Ce que les femmes disent du sens et des impacts de la maternité*, Vie Féminine, étude 2021.

*moins sur les épaules des parents, et encore plus des mamans monoparentales. Tout à coup, il faut rester chez soi, et au lieu de tout mettre sur pause, on nous demande de faire à la maison exactement ce qu'on fait à l'université, à l'école, au boulot...*

*J'avais envie de dire : mais arrêtez ! ça dure juste trois mois, laissez-nous tranquilles et on reprend après. Il y avait toute cette panique, la peur de mourir d'une pandémie. Et là tu me dis que c'est important que mon fils, il sache les tables de multiplication... c'était complètement en décalage avec ce qu'on vivait ».*

Elle a tenté d'interpeller la direction de l'école de son fils, les institutrices/eurs et d'autres parents :

« *Pour leur dire que ça ne marchait pas, qu'on était fatigué et qu'on n'y arrivait pas. Mais ils ne voulaient pas nous entendre. Pour eux, accomplir le programme était plus important ».*

Mylène est du même avis : « *J'étais assez en colère quand j'ai reçu ce gros dossier de l'école pour mon fils. J'ai eu envie de m'effondrer. On aurait pu mettre l'école sur pause. Je ne pense pas que ça aurait été une mauvaise idée ni que ça aurait eu un impact si dramatique.*

*De toute façon, ne pas avoir mis sur pause a eu un impact négatif sur beaucoup d'enfants, ceux qui avaient déjà du mal à suivre ».*

**L'institution scolaire en a demandé beaucoup aux parents, tout en se refermant sur elle-même, à un moment où il était crucial, selon les mères, de se solidariser entre enseignant·e-s et parents.**

Géraldine, maman en couple, regrette :

« *L'école s'est refermée, avec des répercussions jusqu'à maintenant. J'ai très peu de contact à l'institut, on ne peut plus rentrer dans l'école. On doit*

*déposer et aller chercher les enfants à la porte. On nous demande de ne pas rester devant l'école.*

*Cette communication amputée t'empêche de savoir comment ton enfant va à l'école dans cette période où on aurait, justement, eu besoin, de faire équipe : l'école, les instits et les parents, sur l'état psychologique des enfants, on aurait pu se renforcer ».*

Nathalie rapporte que la première année de maternelle de sa fille s'est déroulée sans aucun contact entre elle et son institutrice.

**Les mesures de restriction des contacts sociaux s'appliquent partout de façon homogène, y compris dans l'école, alors que pour le suivi de la santé mentale des enfants et des impacts de la crise sur eux, il aurait fallu, plus qu'à n'importe quel autre moment, avoir des échanges entre l'école et les parents.**

Géraldine conclut : « *Moi je n'ai pas trouvé qu'on faisait communauté commune avec les profs et l'école, autour des enfants. On était hyper isolés les uns des autres ».*

Les mères que nous avons interrogées relèvent toutefois que de leur côté, les institutrices/eurs, les professeur·e-s ont elles/eux-mêmes été pris·e-s au dépourvu et abandonné·e-s par leurs pouvoirs organisateurs.

Il ne leur échappe pas que lorsqu'elles attendent de l'école, des garderies ou même de la crèche un relais, ces attentes portent sur d'autres femmes et parfois d'autres mamans, elles-mêmes prises dans l'angoisse de la pandémie, tant ces secteurs de première ligne sont féminisés :

« *C'est un cercle vicieux, à force de faire reposer les choses essentielles sur les femmes, ce sont les femmes qui doivent gérer les catastrophes »*, dit Elise

# Soulager la charge maternelle : être hors-la-loi et soumise aux jugements

Toutes les mères, monoparentales ou non, ont mis en place des stratégies pour trouver de l'aide, soulager la pression ou tout simplement sortir avec les enfants au parc. Mais en faisant cela, bien souvent, elles enfreignaient soit les mesures sanitaires, soit rencontraient les peurs de l'entourage ou les jugements sociaux qui allaient de pair avec l'injonction à confinement strict. Beaucoup de mères rappellent la peur qu'il y avait à se mettre en lien avec d'autres parents, pour leur apporter de l'aide et comment cela a freiné les parents à s'apporter même de l'aide entre eux. Elles regrettent que cette peur l'ait emporté sur les conditions de solidarité.

Pour Nathalie, maman en couple d'une fille de trois ans et qui accouche de jumeaux tout au début du confinement, trouver de l'aide a signifié faire face à de nombreux jugements. Tout d'abord, alors qu'elle terminait une grossesse à risque et qu'elle avait terriblement besoin d'aide de son entourage, son frère s'est opposé à ce que leur mère s'implique en raison des restrictions sociales et des risques de contraction du virus :

*« Le plus dur, c'était ce climat ultra anxiogène d'informations qui partaient dans tous les sens. Ça a eu beaucoup d'impact sur mon frère, qui était ultra inquiet pour ma maman de 65 ans et il a interdit assez fermement à ma mère de m'aider. Je me suis retrouvée vraiment toute seule et là, ça a été super dur. Ça a participé à provoquer mon hospitalisation avant mon accouchement ».*

Malgré l'âge, plus jeune, de son frère, celui-ci n'a pas proposé son aide. C'est sa belle-mère et sa belle-sœur qui ont pris le relai.

Nathalie insiste sur ce point :

*« Ce sont uniquement les femmes de ma famille qui m'ont apporté de l'aide ».*

Lorsque, plus tard, à la réouverture des crèches<sup>18</sup>, les puéricultrices l'identifient comme prioritaire en raison de sa situation familiale (trois enfants dont des jumeaux encore nourrissons), elle prend non sans mal la décision de remettre sa fille de trois ans à la crèche :

*« Les puéricultrices, à la réouverture des crèches, appelaient les parents pour savoir qui souhaiterait revenir, parce qu'il y a des parents qui ne voulaient pas du tout. Et nous on en avait besoin donc on a fait le choix de remettre notre fille à la crèche. Mais certains parents de notre entourage ne se sont pas privés de nous juger et de nous dire qu'ils nous trouvaient inconscients de la remettre en collectivité à ce moment-là. Mais elle a besoin de voir d'autres enfants et nous on a besoin d'aide ! »*

Quand elles n'ont pas de jardin et qu'il s'agit de sortir pour laisser les enfants se dépenser, les mères font également face à de nombreuses difficultés et une certaine agressivité. Nora témoigne :

<sup>18</sup> A partir du 4 mai 2020, les crèches réorganisent le retour progressif de tous les enfants. Si les milieux d'accueil sont officiellement restés ouverts durant toute la durée du confinement, leur fréquentation avait baissé et certains milieux d'accueil avaient fermé. Voir note 6, p.6.

« J'ai vu dans ma rue une maman noire avec sa poussette qui s'est fait crier dessus par quelqu'un à la fenêtre parce qu'elle était dehors. Il disait : « Rentrez chez vous, qu'est-ce que vous ne comprenez pas ?! ». Moi aussi je me suis fait crier dessus quand j'étais dehors à attendre ma commande dans le resto du coin. Donc je ne voulais pas sortir avec mes enfants avec moi. J'ai arrêté de prendre le bus, le tram, le métro, c'était trop de violence ».

Mylène aussi fait face à ces jugements sur le besoin qu'elle a de sortir avec son fils :

« Quand je sortais avec mon fils pour aller au parc et que j'en parlais sur mes réseaux sociaux, on m'écrivait que j'étais inconsciente, que je m'en foutais des autres, on me disait « tu ne penses qu'à toi... » ».

C'est sans compter sur les contrôles de police, qui s'abattent aussi sur les mères et leurs enfants :

« Une fois la police nous a empêchés de jouer au foot dans le parc, alors qu'on était seul et du même foyer. La police m'a ordonné de rentrer à la maison avec mon ballon ».

Cela signifie que pour ces mères, **trouver de l'aide, soulager le quotidien s'accompagne de la sensation d'enfreindre les règles légales et morales.**

Elles n'ont bénéficié d'aucune flexibilité de ces règles en raison de leurs besoins spécifiques. Cela constitue un stress conséquent. Nathalie l'exprime comme ceci :

« On recourt à l'aide avec la sensation d'être hors-la-loi et avec la peur de contaminer les personnes qui nous aident. Avec la peur aussi que ma mère se

fasse contrôler sur le chemin entre chez elle et chez moi quand elle venait m'aider ».

Mylène raconte que pour aller au parc accompagnée d'une autre maman et de son enfant,

« On avait vraiment trop peur de se faire attraper par la police, on était vraiment des criminelles. On se planquait, on passait par les petits chemins. À un moment on a vu les voitures de police s'approcher et on s'est vraiment éloigné un maximum ».

Chloé, à la fin du confinement, est accueillie par une famille d'amies qui dispose d'une maison avec jardin, ce qui la soulage beaucoup dans son quotidien avec son fils. Rejoindre cette maison ne se fait pas sans mal :

« Ça a été tout un stress. On avait peur d'être contrôlé par la police, qu'ils vérifient combien de personnes il y avait dans la maison. Si ça arrivait, ma psy m'avait fait un mot pour expliquer que j'étais maman isolée et que j'avais besoin de soutien ».



# Quand le confinement abîme la relation et les enfants

Pour certaines mères, être en permanence avec les enfants à la maison a révélé de belles choses, notamment la qualité de leur relation et une certaine complicité.

Néanmoins, cette complicité ne résiste jamais totalement au fait d'être enfermés vingt-quatre heures sur vingt-quatre ensemble, dans le stress d'une pandémie avec peu voire pas de possibilités de sortie. Elise perd la joie de « retrouver » ses enfants à la fin d'une journée de travail :

« Quand tu as des temps séparés, d'école et de travail, tu les revois le soir et tu es là pour elles, mais là quand elles sont tout le temps dans mes pattes et que j'ai plein d'autres trucs à faire, tu es tout le temps avec eux mais il y a moins de complicité ».

Au-delà de cette perte de plaisir au rôle maternel et de cette altération de la complicité, plusieurs mères, et surtout les mères monoparentales, ont vécu plusieurs difficultés dans la relation avec leur enfant.

Mylène raconte :

« Il y avait des moments où on pétait un peu un plomb tous les deux. J'allais dans ma chambre, il allait dans sa chambre. C'était compliqué par moments ».

Chloé témoigne elle aussi :

« À un moment, avant qu'on parte chez des amis, il faisait des énormes crises de colère tous les jours. À un moment il m'a dit « maman, je n'ai plus envie

de te voir ! ». Et j'avais envie de dire « Je comprends, moi non plus je ne veux plus te voir ! »

Pour Laurence, la situation se durcit alors qu'elle vit de grosses tensions dans son couple, qui mèneront à une séparation momentanée durant le confinement. Des tensions dont elle ne peut pas préserver ses enfants :

« Moi j'ai eu durant le confinement une cassure dans mon couple qui a été très forte, avec un moment de séparation. Il y avait énormément de tension et mes enfants étaient là 24h/24 donc il était impossible de les protéger. Ils ont subi les disputes. C'était violent parce que personne ne pouvait sortir, je ne pouvais voir personne et eux non plus. Personne ne pouvait s'éclipser. Ni les parents pour avoir leurs discussions, ni eux en tant qu'ados. Je me suis sentie vraiment nulle. Je ne les ai pas protégés du tout de la violence des disputes entre nous ».

À cela s'ajoute pour une majorité de mères, l'inquiétude de faire ressentir ses propres angoisses de la pandémie à ses enfants, ce qui était presque impossible à éviter.

Mylène nous en parle en ces termes :

« Mon fils et moi, parfois, on était deux bombes prêtes à exploser ».

**Le confinement a parfois mis la relation entre ces mères et leurs enfants à rude épreuve, et il a été très difficile pour elles de préserver leurs**

## enfants de tous dommages, ceux de la pandémie et ceux dus à l'épuisement parental.

Elles se sont éloignées plus d'une fois des préceptes de la parentalité « bienveillante », en faisant du mieux qu'elles pouvaient avec les ressources qui leur restaient.

Cela amène Chloé à réfléchir plus en profondeur au traitement, durant la pandémie, de la question de la maltraitance infantile<sup>19</sup> :

« En ce qui concerne la maltraitance avec les enfants, ça a été très difficile de ne pas être dans la maltraitance. Et ça on n'en a pas du tout parlé. On évoque que les chiffres qui montrent l'augmentation des violences intrafamiliales mais on n'explique pas c'est quoi, c'est qui, c'est comment et dans quel contexte. C'est la diabolisation de parents maltraitants mais sans nuancer les choses et se questionner sur le constat que ça donne, sur l'état de santé des parents qui ne sont pas habituellement maltraitants. J'ai l'impression qu'on a eu le choix entre « il y a la maltraitance envers les enfants et c'est très mal et il ne faut pas » et de l'autre côté la parentalité positive où on redouble d'activités avec les enfants dans une maternité parfaite et idéale. Mais il n'y a pas eu d'entre-deux, de possibilité d'exister d'une autre façon. Il n'y a pas eu d'experts qui se sont penchés sur les cas des parents, sur leurs limites. Il n'y a pas eu d'espace pour pouvoir dire que parfois en tant que mère monoparentale, on ne pouvait plus voir notre enfant en peinture, parce que directement, il faut faire attention aux violences éducatives ordinaires, être dans la parentalité bienveillante. Il n'y a pas eu de possibilité d'être entre les deux, et accueillie avec bienveillance. Et ça n'a pas du tout été adressé au niveau collectif »

Elle souligne que si les maltraitances infantiles ont été mises en lumière et ont inquiété, cela n'a pas empêché la justice familiale de continuer à en commettre, comme hors confinement. Alors qu'elle trouve du soutien sur un groupe de mères monoparentales, elle y lit plusieurs témoignages

« qui ont montré à quel point durant le confinement (comme en dehors), le droit de garde c'est un droit des pères mais pas un devoir. Il y a plein de pères qui ont juste refusé de voir leurs enfants parce qu'ils avaient peur d'être contaminés. Et la mère se retrouvait seule et les autorités n'obligent jamais un père à exercer son droit de garde. Par contre, pour les mères qui ne veulent pas respecter le jugement et déposer l'enfant au père parce qu'il est maltraitant ou violent et alcoolique, avec des risques de passage à l'acte qui augmentent à cause du confinement, les flics sont venus chercher l'enfant et elles ont été condamnées, la justice a été très rapide pour rétablir le droit de garde des pères mais pas du tout pour faire respecter ce droit de garde pour que les mères puissent souffler. Et à chaque fois ça se fait au détriment du bien-être des enfants et des mères ».

<sup>19</sup> « Les signalements d'enfants maltraités "explosent" : "Nous envoyons un cri de détresse" », rtbf.be, 24/04/2021.

# Une déception partagée par rapport à la gestion de crise

Toutes les mères partagent un même sentiment de déception et de colère, par rapport à la gestion de cette crise par un gouvernement néolibéral. Géraldine explique :

« Sans surprise, les mesures de confinement n'ont pas pris en compte ma réalité de mère. Je dis sans surprise, parce que c'est la définition exacte d'un état libéral, capitaliste, c'est un état qui ne prend pas en compte dans sa gestion les plus précaires, les sans-papiers, les femmes, les enfants qui décrochent à l'école parce qu'il n'y a pas la possibilité d'être suivis à la maison. C'est comme s'il n'y avait eu aucune réflexion politique sur les enfants en termes de santé publique et en termes de santé mentale. L'enjeu n'était pas tant de savoir comment venir à bout de ce virus, l'enjeu était que les hôpitaux soient moins saturés tout en continuant à assurer une activité économique. Mais pourquoi on en est là ? On en est là parce qu'il y a eu des années de casse du service public. Pour moi ça a vraiment été la démonstration de ce qu'est une gestion libérale de crise qui laisse sur le bord de la route les plus faibles, les plus précaires, les plus marginalisé-e-s, une bonne définition de ce qu'est un état libéral : un état qui ne pense pas le collectif, contrairement à ce qu'il prétend ».

Elise ajoute :

« La gestion de la crise a reposé sur des responsabilités individuelles. On a vraiment joué sur les peurs individuelles des gens : c'est potentiellement votre faute parce que vous pouvez contaminer quelqu'un : c'est pas bien si tu sors sans

masque, c'est pas bien si tu vois les grands-parents. On devait applaudir individuellement les soignants à 20h alors que leurs conditions de travail ont été atteintes pendant des années. Il y a eu une espèce d'hypocrisie, sans qu'il y ait derrière des décisions structurelles par les gouvernements pour que la société puisse prévenir des crises pandémiques ».

Plusieurs mamans reviennent aussi sur les initiatives de solidarité qui n'ont pas pris, l'isolement apeuré qui les a empêchées.

« Ça m'interroge sur la façon de vivre un confinement qui met en place des solidarités. Si un jour on est re-confiné, je voudrais trouver une façon féministe de me confiner. Avec des copines, des collègues, des mamans. Surtout des mamans solos qui sont, après 1 an et demi de crise, dans un état d'épuisement absolu » , dit Géraldine.

La sortie de la pandémie inquiète aussi.

Chloé indique : « Je sors fatiguée et éprouvée de cette période. Et vraiment révoltée, assez désespérée sur les perspectives d'avenir. À tous les niveaux de la société, on nous prépare déjà à l'austérité. Le bilan est assez déprimant. Je n'avais pas d'illusions sur le gouvernement, pas d'attentes, mais ça a été encore pire que ce que j'attendais ».

Pour elle, il est extrêmement important de **prendre en compte l'épuisement qu'a amené cette période**, chez tout le monde et en particulier chez les mères.

Elle s'effraie d'un **retour à la normale qui occulte**

## **les conséquences de la crise, au niveau individuel et collectif.**

Il est aussi important de prendre en compte que pour toutes les mères interrogées, leur réseau peine à se reconstruire malgré le déconfinement.

Elise indique :

*« Maintenant toutes nos relations sociales sont à reconstruire. Qui appeler quand ça ne va pas pour aller prendre un verre ? Tu as juste toi, ta maison, tes gosses et c'est le désert ».*

Une réalité accentuée pour les mères monoparentales, comme le souligne Chloé:

*« Le réseau qu'il y avait autour de moi pour m'aider à élever mon fils peine à se remettre en place. Parce que les gens ont beaucoup souffert et qu'ils sont beaucoup moins disponibles pour soutenir d'autres personnes ».*

## Conclusion : des mères au front

Cette brève entrée dans la vie des mères durant la pandémie montre les défis qu'elles ont dû affronter.

D'abord lorsqu'elles deviennent mères en pleine crise sanitaire, elles font face à des suivis de grossesse, des protocoles d'accouchement et des suivis post-partum parfois perturbés. Elles ont vécu le flou qui a suivi l'annonce des mesures de confinement, parfois le stress des soignant·e·s et leurs inquiétudes à elles et à leurs proches concernant le risque d'attraper la maladie enceinte ou avec un nouveau-né.

Quelques-unes n'ont pas pu se préparer à l'accouchement comme elles l'auraient désiré, les cours étant indisponibles et le calme à la maison inaccessible, car toute la famille s'y trouve confinée.

Pour l'une d'elles, le confinement, qui l'a amenée à gérer seule sa première fille sans aucun relais durant une grossesse à risque, a précipité son hospitalisation.

Il s'agit d'une période qui sera à analyser plus en profondeur<sup>20</sup>, tant elle semble avoir fait courir sur les femmes un risque de diminution de leurs droits en salle d'accouchement, et de non-réponse à leurs besoins.

Seul point positif relevé par plusieurs d'entre elles : le calme à la maternité, qui permet le repos ou de prendre ses marques, lorsque les visites sont suspendues.

Autre gros point noir pour les mères ayant accouché en confinement : le *post-partum*. Elles le vivent dans un certain isolement, en gérant tant bien que mal la rencontre entre leur bébé et le monde (les grands-parents qui regrettent que les parents fassent respecter les gestes barrières, les

plus grands qui ne peuvent pas rencontrer le nouveau-né...) et en ne bénéficiant pas de l'aide de leurs proches. Comme le dit l'une des mères qui a accouché pendant la crise : ses besoins spécifiques de soutien et d'aide n'ont pas été pris en compte pour permettre une flexibilité des règles sanitaires. Comment accompagner les jeunes mères en *post-partum* hors confinement est une question à laquelle la société n'a pas répondu encore, comme le montre le reste de cette recherche. En conséquence de quoi la société s'est peu interrogée sur comment les accompagner et les soutenir durant une pandémie<sup>21</sup>. **Or, il n'est pas trop tard pour s'enquérir aujourd'hui des effets que cette pandémie a eus et a encore sur elles, et de les rencontrer dans leurs besoins.**

Ensuite, quand la gestion de la crise confine les familles à la maison, ce sont les mères qui gardent les enfants. En considérant qu'il était possible de télétravailler tout en fermant crèches et écoles, en considérant qu'il était possible de continuer son travail et son rôle maternel tout en devenant aussi professeur·e·s de nos enfants pour assurer la continuité pédagogique, ce sont les mères que la gestion de crise a pressées comme des citrons.

Ce sont elles, plus que leurs conjoints, qui ont pris en charge les défis de la crise sanitaire dans les foyers. Ce sont elles, seules lorsqu'elles sont monoparentales, qui ont été confinées sans soutien avec leurs enfants pendant plusieurs mois.

Les mesures sanitaires n'ont pas pris en compte les réalités de vie des mères, encore moins des mères solos, en n'anticipant en rien la charge qui allait peser sur leurs épaules. Voire même en considérant normal, dans le prolongement de la répartition inégalitaire du soin et de l'éducation

<sup>20</sup> La Plateforme citoyenne pour une naissance respectée lance entre le 4 juin et le 15 juillet 2021 une grande enquête qui porte sur « Accoucher à Bruxelles et en Wallonie avant et pendant le COVID », qui pourra nous en dire plus sur le sujet.

<sup>21</sup> « Quel est l'impact du confinement sur les mamans en post-partum? », *Femmes d'aujourd'hui*, 16/02/2021 ; « Avec la pandémie, leur post-partum a été plus rude », *slate.fr*, 21/02/2021.



des enfants, qu'elles relèvent le défi, et ce sans aucune adaptation des mesures sanitaires à leurs réalités spécifiques.

Ce que l'expérience que les mères ont faite de la crise révèle, c'est que les mères ont dû non seulement assurer la continuité de leur éducation, de leurs tâches professionnelles, de la scolarité mais aussi faire face à l'inquiétude, la sidération, l'anxiété et l'angoisse de leurs enfants en plus de la leur. Cette charge supplémentaire a été peu visible et l'est encore, tant on prend peu en compte et accompagne peu l'impact de la crise sur la santé mentale de la population, et des mères et des enfants en particulier.

Préserver les enfants des effets d'une pandémie mondiale et de son propre stress de parent fut un job à plein temps. Parmi les plus touchés, les adolescent·e·s, dont les mères ont eu accès à peu de ressources et de compréhension en terme de santé mentale des jeunes, et les mères monoparentales, pour lesquelles le confinement a signifié la responsabilité 24/24h de leur enfant, sans pause et sans plus aucun relai.

Si l'augmentation des violences sur les enfants a particulièrement inquiété les expert·e·s, elles ont, au regard de l'expérience des mères, peu été remises dans le contexte des difficultés rencontrées par les parents et surtout les mères, et les parents ont accès à trop peu de ressources pour garder le cap de la parentalité bienveillante durant le confinement.

Ces ressources, ces mères les ont imaginées durant la crise, sans les rencontrer : des conseils pour expliquer la crise aux enfants, des lignes d'écoute spéciales mamans monoparentales, des relais structurels pour les familles monoparentales, des possibilités de sortir de chez soi pour prendre l'air ou de trouver du soutien sans risque, une amende ou le jugement social ...

Ce que l'expérience des mères révèle, c'est que la gestion de la crise sanitaire a reposé sur des

mesures qui ont pris comme unité de base la famille nucléaire (un père, une mère, des enfants), et une famille plutôt de classe moyenne, vivant dans une maison confortable avec jardin. Ce fut particulièrement visible dans le vécu des mères monoparentales qui, malgré leur situation isolée et difficile, n'ont connu aucune exception aux règles sanitaires.

Aucune ouverture des garderies, réservées aux enfants du personnel de première ligne, pour les soulager un moment. Aucune anticipation du fait qu'il ne sera pas possible pour elles de se rendre au supermarché seules, comme l'édicte les règles, car elles n'ont personne pour faire garder leur enfant. Un sentiment d'insécurité et la peur du contrôle de police à l'idée de sortir de leur appartement sans jardin, pour dégourdir les enfants, surtout dans les quartiers populaires.

Alors que les politiques familiales ou encore la justice (via par exemple la réforme des allocations familiales ou encore du Code civil) tentent ces derniers temps, très lentement, de prendre en compte ce qu'on appelle « les nouvelles formes de famille », **la crise est venue révéler à quel point notre société était encore, par défaut, pensée pour une famille classique et plutôt aisée, cellule de base qui a implicitement servi d'étalon de mesure à la gestion de la crise.** Pourtant, aujourd'hui, près de 1/3 des familles en Belgique sont des familles monoparentales (32,2% à Bruxelles, 21,8% en Flandre et 30,4% en Wallonie)<sup>22</sup>, pour ne citer que cette « nouvelle » forme de famille. Selon une mère monoparentale interrogée, il s'agit d'un véritable échec en termes de considération des familles non traditionnelles.

Ce que l'expérience des mères nous confirme, c'est que la crise a accentué les inégalités dans les couples. Le confinement a confirmé, en la prolongeant et en l'accentuant, la répartition inégalitaire des tâches domestiques et de soin et d'éducation des enfants. Le télétravail avec enfants

---

<sup>22</sup> Chiffres issus de « AVIS D'INITIATIVE Propositions des pistes d'actions en vue de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un Plan « Familles monoparentales » », Brupartners, concertation économique et sociale, 2020.

à la maison était un défi relevé par les mères bien plus que par les pères, leur créant des journées interminables et la disparition presque totale du temps pour soi. Si le télétravail est parfois vu comme une mesure intéressante (par les mères aussi) qui pourrait participer à une meilleure articulation de la vie professionnelle et familiale, il faudra absolument prendre en compte que, comme les autres mesures de cet ordre, elle invite surtout les mères à prendre en charge cette conciliation. Ce sont elles qui en profitent pour suivre mieux la scolarité de leurs enfants ou s'avancer en journée dans les tâches ménagères. Sans surprise, ce sont les femmes qui ont le plus sollicité (à 75%) l'imparfait congé parental spécial corona mis en place durant la crise pour permettre de s'occuper des enfants<sup>23</sup>.

Ce que l'expérience des mères nous rappelle, c'est que même au plus fort d'une pandémie, la culpabilité maternelle ne s'arrête pas.

Les injonctions à divertir les enfants, à les occuper et à développer leur créativité n'ont cessé d'affluer vers les mères, via les réseaux sociaux ou les articles de presse. Quand elles n'y arrivent pas, c'est avec culpabilité qu'elles ont laissé leurs enfants devant la télé, avec culpabilité qu'elles ont craqué moralement devant eux, avec culpabilité qu'elles ont laissé tomber quelques feuilles du grand paquet d'exercices demandés par l'école. Alors qu'elles auraient pu être renforcées, soutenues, remerciées de prendre aussi bien qu'elles le pouvaient soin des enfants dans une période anxiogène et difficile. Au contraire, les mesures sanitaires ne prenaient pas du tout en compte la charge que constituait le soin et l'éducation des enfants. Dès lors, quand les mères ont tenté de trouver soutien ou soulagement, elles ont dû contourner les règles qui ne prenaient pas en compte leurs réalités, et faire face à la peur d'être sanctionnées par la police ou le jugement social.

Ce que l'expérience des mères révèle, c'est un regard très critique sur le choix qui a été fait de

continuer la scolarité des enfants à la maison. Ce poids a reposé sur les mères essentiellement et au final, elles en questionnent les bénéfices sur les enfants. S'il a été profitable à certain-e-s de continuer le travail scolaire, car elles n'avaient aucun problème de suivi, ce n'est pas le cas de tous. Considérant que la continuité pédagogique s'est faite au détriment de la santé mentale des mères et avec un résultat mitigé sur le niveau scolaire des enfants, tout en accentuant les inégalités entre elles-eux, il apparaît aux mères interrogées que la dépense d'énergie était peut-être en contradiction totale avec le vécu de la crise. Il aurait mieux valu mettre la plupart des activités habituelles sur pause, de l'école au travail, et se concentrer sur le fait de faire face à l'anxiété de la période. Elles sont critiques de cette version productiviste de la crise sanitaire qui leur a été imposée. Elles portent aussi le regret de cette école, qui devient source de pression sur les parents, et qui dans le même temps se ferme à eux, en raison des gestes barrière et des mesures sanitaires. Alors que plus que jamais, il s'agissait de faire front autour de la santé mentale des enfants, professeur.e.s et parents ont été chacun-e isolé-e de leur côté.

Enfin, toutes les mères sont d'accord sur un fait : la **gestion de la crise dans une société néolibérale** a été très décevante. Elles citent la mise en avant des intérêts économiques, l'oubli des plus vulnérables, la casse du service public et des hôpitaux qui a conduit à ne pas pouvoir faire face à la pandémie, une focalisation sur les responsabilités individuelles (de porter le masque, de ne pas sortir ...) et une gestion par le contrôle et les amendes qui ont plu sur les quartiers populaires... au travers de leur expérience de mère, c'est toute une société néolibérale qu'elles critiquent. Dès lors, il n'est pas étonnant, à lire l'expérience de la crise par les mères, de constater dans les enquêtes qui portent sur la santé mentale de la population, que celle des femmes est bien plus affectée par cette période de pandémie que celle des hommes.

---

<sup>23</sup> « Coronavirus: les femmes sollicitent davantage le congé corona que les hommes », *Le Soir*, 23/11/2020.

L'enquête sur la santé mentale de la mutualité socialiste Solidaris montre que près de trois affilié-e-s sur dix se trouvent en dépression modérée à sévère et parmi elles-eux, les femmes sont surreprésentées (60%). L'enquête montre aussi que le fait d'avoir des enfants augmente le niveau de dépression, selon le baromètre de Solidaris. Les parents solos (36 %) et les familles avec enfants (35 %) sont très touchés dans leur santé mentale<sup>24</sup>.

Un constat alarmant, qui doit absolument être pris en compte dans la sortie de crise et faire l'objet de mesures sanitaires adaptées dans le cas, qu'on espère ne pas avoir à vivre, d'un nouveau confinement.

---

<sup>24</sup> « Comment se porte notre santé mentale ? Le stress s'est transformé en dépression chez certains patients », *La Libre Belgique*, 11/05/2021.

## Annexe :

# Ligne du temps des mesures corona

### • 14/03/2020 - Premières mesures

- Toutes les activités récréatives, culturelles, folkloriques privées ou publiques sont annulées ;
- Discothèques, cafés et restaurants doivent être fermés ;
- Les magasins (supermarchés, pharmacies ou d'alimentation) sont ouverts la semaine et le week-end. Les autres magasins sont ouverts la semaine et fermés le week-end ;
- Les cours sont suspendus. Mise en place d'un service d'accueil organisé pour les enfants dont les parents travaillent (dans des domaines tels que les soins de santé, la sécurité publique, l'accueil de la petite enfance, l'accueil des personnes âgées ou l'enseignement) et pour les enfants dont il n'est pas possible d'organiser une garde autre que les grands-parents ;
- Les crèches et autres milieux d'accueils restent ouverts, mais limités aux enfants dont les parents assurent des fonctions de première ligne ou de soutien à cette première ligne, aux enfants qui relèvent de situations sociales spécifiques (mandat SPJ...) et exceptionnellement si les parents n'ont d'autres choix que de confier la garde de leurs enfants aux grands-parents. Au-delà de ces situations, il est demandé aux parents de garder leurs enfants au domicile familial.
- Les transports en commun continueront à circuler.

### • 18/03/2020 - Annonce du confinement

Déplacements limités sauf indispensables : aller chez le médecin, dans un magasin d'alimentation, à la pharmacie, à la poste, à la librairie, à la banque, pour faire le plein à la station-service ou aider les personnes dans le besoin et se rendre au travail (quand le télétravail n'est pas possible). A noter qu'en ce qui concerne les familles recomposées et les enfants en garde alternée, il est permis de se déplacer pour conduire les enfants ;

- Les magasins d'alimentation sont ouverts. Supermarchés contrôlés : un client par 10m<sup>2</sup>, présence maximale de 30 min ;
- Les magasins non-essentiels sont fermés ;
- Le télétravail devient la norme pour toutes les fonctions pour lesquelles c'est possible, sans exception.  
Si ce n'est pas possible, la distanciation sociale doit être respectée. S'il est impossible de respecter ces obligations, les entreprises devront fermer sauf pour les entreprises dans un secteur vital ;
- Tout rassemblement est interdit ;
- L'activité physique (la marche, le jogging, le vélo...) est permise à l'extérieur mais uniquement avec les membres de sa famille vivant sous le même toit ou un-e ami-e, avec maintien d'une distance de 1,5m entre les autres personnes ;
- Les transports en commun continuent à rouler ;
- Les voyages hors Belgique qui ne sont pas essentiels sont interdits jusqu'au 5 avril. Les frontières ne sont néanmoins pas fermées ;

- Les crèches et autres milieux d'accueil restent ouverts, dans les mêmes conditions que précédemment.
  - Les écoles, universités restent fermées.
- Une continuité des apprentissages se met en place dans l'enseignement :
- Des travaux à domicile peuvent être prévus dans une logique de remédiation- consolidation-dépassement et ne peuvent pas porter sur de nouveaux apprentissages.

• **27/03/2020** - Annonce de la prolongation du confinement jusqu'au 19 avril

• **02/04/2020** - Continuité des soins par consultations vidéo

• **06-17/04/2020** - Vacances de printemps

#### Accueil des enfants durant les vacances de printemps

- Les garderies organisées durant les vacances de printemps sont destinées aux enfants dont les parents exercent une activité professionnelle dans des secteurs vitaux et services essentiels, aux enfants qui relèvent de situations sociales spécifiques dans le cadre des politiques de l'aide à la jeunesse et aux enfants de parents n'ayant pas d'autre choix que de confier la garde de leurs enfants aux grands-parents.

• **15/04/2020** - Annonce de prolongation du confinement jusqu'au 3 mai

• **16/04/2020** - Enseignement / annulation des examens (CEB, CE1D et CESS)

• **20/04/2020** - Réouverture de certains commerces (magasins de bricolage et jardineries)

• **23/04/2020** - Annonce d'un déconfinement progressif en 4 phases à partir du 4 mai

• **02/05/2020** - Reprise des soins (généralistes, dentistes, spécialistes)

• **04/05/2020** - Déconfinement / Phase 1A

- Obligation de se couvrir la bouche et le nez, dans les transports en commun, recommandée dans l'espace public pour les usager-e-s de 12 ans et plus ;
- Prolongation des règles en vigueur dans les commerces et l'Horeca, à l'exception des magasins de tissus et les merceries qui peuvent rouvrir ;
- Le télétravail reste la norme ;



- L'activité physique en extérieur est permise avec deux personnes maximum, en plus de celles qui vivent sous le même toit, à condition de toujours respecter les distances de sécurité. Il est également permis de pratiquer d'autres activités sportives à l'air libre et sans contact.
- Début du retour progressif de tous les enfants en crèche.

## • **11/05/2020** - Déconfinement / Phase 1B

- Réouverture des commerces, avec les règles strictes suivantes :
  - Un seul client par 10m<sup>2</sup>, pendant 30 min maximum ;
  - Chacun-e devra faire ses courses seul-e. Tolérance pour les enfants de moins de 18 ans – qui peuvent être accompagné-e-s d'un parent – et les personnes nécessitant de l'aide ;
- Pas de réouverture pour les coiffeuses-eurs & métiers de contact, les restaurants, les cafés, les boîtes de nuit, les théâtres, les cinémas, les salles de congrès, les parcs d'attraction;
- A partir du 10 mai, chaque foyer peut accueillir à son domicile jusqu'à maximum quatre personnes – toujours les mêmes. Les personnes invitées s'engagent à n'entrer que dans un seul foyer.

## • **18/05/2020** - Déconfinement / Phase 2

- Reprise progressive des cours pour certain-e-s élèves dans l'enseignement primaire et secondaire et ceci, dans des conditions strictes d'organisation.  
Les maternelles restent fermées, l'enseignement supérieur a déjà organisé sa fin d'année académique avec les autorités communautaires. Une priorité est donnée :
  - Aux années certifiantes et orientantes ;
  - Aux premières et deuxièmes primaires considérant l'importance de ces années d'étude dans la fixation des premiers apprentissages de base ;
  - Aux élèves en difficultés d'apprentissage identifié-e-s comme tel-le-s par leurs enseignant-e-s ;
  - Aux élèves de l'enseignement spécialisé dont la prise en charge s'avère indispensable pour le développement psycho-pédagogique et social de l'élève, identifié-e-s comme tel-le-s par leurs enseignant-e-s et l'équipe médico-sociale et psychologique de l'établissement.
- Les métiers de contact peuvent rouvrir, sous certaines conditions ;
- Les marchés peuvent être à nouveau organisés, sous certaines conditions ;
- Les musées, les infrastructures d'intérêt culturel et les infrastructures d'intérêt naturel, peuvent rouvrir sous certaines conditions ;
- Les entraînements sportifs réguliers et les leçons en extérieur et en club peuvent reprendre, sous certaines conditions (pas plus de 20 personnes) ;
- Toute manifestation à caractère culturel, sportif, touristique et récréatif reste interdite jusqu'au 30 juin.

## • **22/05/2020** - Feuille de route pour les « activités » jeunesse annonçant la tenue

des stages, camps et plaines de jeu, pour l'été, sous certaines conditions et la réouverture des maisons de jeunes, les centres de jeunes.

## • **27/05/2020** - Autorisation de réouverture des aires de jeux extérieures par les autorités locales pour les enfants jusqu'à 12 ans inclus.

## • **02/06/2020** - Réouverture des classes maternelles à temps plein

## • **03/06/2020** - Feu vert pour la phase 3 du déconfinement et précision de la bulle sociale

- Permission d'avoir des contacts plus rapprochés avec 10 personnes différentes par semaine en plus du foyer (=bulle personnelle élargie). Ce droit est individuel. Les personnes peuvent par ailleurs changer chaque semaine ;
- Les réunions de groupe sont restreintes à 10 personnes maximum, enfants compris.

## • **08/06/2020** - Réouverture de toutes les classes de l'enseignement primaire à temps plein. - Déconfinement / Phase 3

- Les cafés, les bars et les restaurants sont à nouveau ouverts, dans le respect d'un protocole très précis ;
- Les activités culturelles sans public peuvent reprendre ;
- Les activités sportives et, désormais aussi culturelles organisées et encadrées par un-e responsable sont limitées à 20 personnes en juin et à 50 personnes en juillet, sous couvert du respect des distances sociales ;
- Les activités sportives sans contact peuvent reprendre, qu'elles soient en intérieur ou en extérieur exercées en amateur ou à un niveau professionnel, de compétition et d'entraînement. Les salles et les espaces de fitness peuvent également rouvrir, à condition de respecter le protocole. Les sports de contact (ex : judo, boxe, foot, etc) devront toujours se limiter à un entraînement dit « sans contact » ;
- Il est possible de partir en excursion pendant un ou plusieurs jours en Belgique ;
- A partir du 15 juin, la Belgique rouvre ses frontières vers et au départ de l'Union Européenne, Royaume-Uni compris, et les quatre autres pays Schengen (Suisse, Liechtenstein, Islande, Norvège) ;

## • **24/06/2020** - Feu vert pour le passage en phase 4 et précision de la bulle sociale

- La règle de la bulle élargie qui passe de 10 à 15 personnes différentes par semaine en plus du foyer. Ce droit est individuel ;
- Les activités de groupe ne peuvent dépasser 15 personnes, enfants compris. Cela vaut pour toutes les réunions non encadrées, indépendamment qu'elles aient lieu au domicile ou en dehors de celui-ci.

## • **01/07/2020** - Passage en phase 4

- Réouverture sous certaines conditions des
  - Piscines et centres de bien-être
  - Parcs d'attractions et terrains de jeux intérieurs
  - Théâtres et cinémas
  - Casinos et salles de jeux
  - Salles de congrès

- Salles de réception et de fêtes avec 50 personnes maximum
- Possibilité d'organiser des activités en présence d'un public, sous certaines conditions:  
Pour tous ces événements, s'ajoute une limite de capacité fixée à 200 personnes en intérieur et 400 en extérieur ;
- Possibilité de se rendre au magasin avec des personnes de sa bulle de contact et sans limite de temps. La distance de sécurité s'applique quant à elle toujours;
- Suppression de la limite du nombre d'étals pour les marchés. Les protocoles et réglementations sanitaires devront continuer à s'appliquer.

## • **23/07/2020** - Report de la phase 5 (initialement prévue pour le 25 juillet)

## • **29/07/2020** - Renforcement des mesures pendant 4 semaines

- La bulle sociale passe à 5 personnes par semaine, toujours les mêmes, pour les quatre prochaines semaines - et ce, pour un foyer tout entier et non plus par personne. Les enfants de moins de 12 ans ne comptent pas dans ces 5 personnes ;
- Les rassemblements non encadrés comme les réunions de famille ou entre ami·e·s sont limitées à un maximum de 10 personnes (enfants de moins de 12 ans non compris) ;
- Pour les événements encadrés et régis par des protocoles, les bourgmestres ont la charge de réévaluer de façon scrupuleuse les activités qu'il·elle·s organisent ou qu'il·elle·s ont déjà autorisées sur leur territoire, eu égard à l'évolution épidémiologique. Les événements attirant un large public sont strictement limités à un maximum de 100 personnes en intérieur et 200 personnes en extérieur avec le port du masque obligatoire ;
- Le télétravail est fortement recommandé ;
- Les règles précédemment en vigueur dans les magasins, à savoir faire ses courses seul·e (ou accompagné·e d'un·e mineur·e vivant sous le même toit ou une personne ayant besoin d'une assistance à pour une durée de 30 min (sauf en cas de rendez-vous) sont rétablies.

## • **24/08/2020**

Dans les magasins, il est possible de faire ses achats à deux (ces deux personnes peuvent être accompagnées de mineur·e·s vivant sous le même toit ou d'une personne ayant besoin d'une assistance) et ce, sans limitation de temps.

## • **01/09/2020** - Rentrée scolaire

- Tous les élèves peuvent reprendre l'école, tous niveaux d'enseignement confondus, sur base du « code jaune » établi par les communautés.  
Possibilité de passer en « code orange » dans les communes où des pics de contaminations seraient constatés impliquant des aménagements, comme un nombre réduit de jours de cours pour les deuxième et troisième degrés de l'enseignement secondaire ;
- La bulle sociale de 5 personnes reste d'application. Les contacts avec respect des distances de sécurité sont toujours limités à 10 personnes en même temps ;
- Concernant les audiences, le nombre maximum de personnes admises dans un public lors d'événements sportifs, au théâtre, dans le cadre d'activités culturelles, dans les lieux de culte, les salles de congrès ou encore les auditoriums est étendu à 200 personnes en intérieur et 400 en extérieur ;

- Les personnes physiquement séparées ces derniers mois parce qu'elles vivent dans des pays différents et qui fournissent la preuve d'une relation durable sans pour autant être mariées, peuvent traverser les frontières.

## • **09/09/2020** - Renforcement des mesures

- Contacts rapprochés: limitation à maximum 3 contacts rapprochés par mois. Un contact rapproché est un contact avec une personne à moins d'1m50 sans masque ;
- Rassemblements privés à domicile: maximum 4 personnes, dans le respect des distances de sécurité ou avec port du masque si c'est impossible ;
- Cafés, cafétérias et autres endroits où l'on sert des boissons : maximum 4 personnes par table, à l'exception des personnes vivant sous le même toit ;
- Rassemblements non organisés à l'extérieur : maximum 4 personnes, sauf pour les personnes vivant sous le même toit ;
- Heure de fermeture des cafés est fixée à 23h ;
- Le télétravail est fortement recommandé, plusieurs jours par semaine.

## • **19/10/2020** - Renforcement des mesures

- Les contacts rapprochés sont limités à 1 personne maximum ;
- Les rassemblements privés sont limités à 4 personnes pendant deux semaines, toujours les mêmes ;
- Les rassemblements sur la voie publique sont limités à 4 personnes maximum ;
- Le télétravail devient la règle, pour les fonctions qui s'y prêtent ;
- Les marchés et foires de petite envergure restent ouverts, mais la consommation de boissons et de denrées alimentaires est interdite. Les marchés aux puces, les brocantes et les petits marchés de Noël sont interdits ;
- Les cafés et restaurants sont fermés ;
- Les *night shops* doivent fermer à 22 heures. La vente d'alcool est interdite à partir de 20 heures ;
- Interdiction de se trouver sur la voie publique entre minuit et 5 heures du matin, sauf pour les déplacements essentiels et non reportables ;
- Les compétitions sportives: réduction de moitié des compartiments réservés aux spectateurs qui passent de 400 à 200 (professionnels) ou composées uniquement des membres d'un même foyer (amateurs)

## • **23/10/2020** - Renforcement des règles pour le sport, la culture et l'enseignement supérieur

- Événements sportifs: toutes les compétitions sportives professionnelles à l'intérieur et à l'extérieur se déroulent sans public. Toutes les compétitions amateurs sont suspendues. Les compétitions concernant les jeunes jusqu'à 18 ans restent autorisées mais seul un membre de la famille peut y assister ;
- Enseignement supérieur: le taux d'occupation des locaux descend à maximum 20% avec obligation du port du masque, sauf pour les travaux pratiques où ce n'est pas possible. Cette règle n'est pas applicable aux étudiant-e-s de première année ;
- Événements et activités à l'intérieur (culturel, religieux, éducatifs, associatifs): maximum 40 personnes sont autorisées s'il y a suffisamment de garanties que l'organisation permet de respecter les règles de lutte contre le coronavirus, et maximum 200 personnes moyennant le respect de la règle d'1,5 mètre de distance et le port du masque. La vente de boissons et de nourriture est interdite ;
- Les parcs d'attraction sont temporairement fermés ;
- Parcs animaliers: les espaces intérieurs sont fermés au public ; il est interdit de vendre ou de consommer des boissons et de la nourriture ;
- Le télétravail reste la règle.

## • **26/10/2020** - L'enseignement fondamental et l'enseignement secondaire passent en code orange

• L'enseignement fondamental et l'enseignement secondaire passent en code orange (qui implique toujours l'enseignement en présentiel, avec diverses mesures plus strictes d'un point de vue sanitaire). Au vu de cette incertitude et des impacts organisationnels des nouvelles normes, leur mise en application dans les écoles est prévue de façon progressive à partir du lundi 26 octobre en vue d'une pleine entrée en vigueur après le congé d'automne. Ce protocole est donc pleinement applicable dès le 12 novembre.

## • **28-29-30/10/2020** - Suspension temporaire des cours en présentiel

• Suspension temporaire de tous les cours en présentiel pour les élèves du secondaire ordinaire et spécialisé du mercredi 28 octobre au vendredi 30 octobre inclus, avec enseignement à distance.

## • **02-06/11/2020** - Vacances d'automne (Toussaint)

### Confinement renforcé à partir du 2 novembre 2020

- Chaque membre d'une famille a le droit d'avoir un contact rapproché. Les familles ne peuvent inviter chez elles qu'un seul contact rapproché à la fois. On ne peut pas recevoir d'autres visiteurs chez soi. Une exception est accordée aux personnes qui vivent seules, en plus de leur contact rapproché, elles peuvent inviter une seule autre personne, mais pas en même temps ;
- Les crèches restent ouvertes ;
- Rencontres en extérieur: règle des quatre personnes, en respectant les distances de sécurité;
- Les frontières ne sont pas fermées, conformément aux accords européens. Cependant les voyages à l'étranger sont fortement déconseillés ;
- Le télétravail est obligatoire dans les domaines qui le permettent ;
- Les magasins non-essentiels ferment mais peuvent organiser des retraits et des livraisons à domicile de biens commandés à l'avance ;
- Les professions non médicales (coiffeuses-eurs, maquilleuses-eurs, centre de bien être, massage, salon de beauté etc.) ferment ;
- Les parcs animaliers ferment.

## • **12-13/11/2020** - Suspension des cours et reprise en code rouge

- Pour tous les niveaux d'enseignement, les cours sont suspendus le 12 et 13 novembre. Les cours reprennent le lundi 16 novembre. Il est demandé aux parents de garder au maximum leurs enfants à la maison ou de trouver des alternatives de garde n'impliquant pas des personnes à risque. Les écoles d'enseignement ordinaire et spécialisé doivent toutefois proposer un service minimum de garderie;
- Pour l'enseignement secondaire, les élèves des deuxième et troisième degrés suivront un enseignement en présentiel au maximum à 50% jusqu'au 1er décembre. Avant le 1er décembre, une évaluation est prévue pour déterminer si l'enseignement en présentiel à 100% est à nouveau possible ;
- Pour l'enseignement supérieur, l'enseignement à distance est dispensé :
  - aux étudiant-e-s de première année: jusqu'au 1er décembre, date à laquelle il-elle-s pourront suivre à nouveau un enseignement en présentiel;
  - aux étudiant-e-s plus âgé-e-s : au moins jusqu'à la fin de l'année civile.

## • **13/11/2020** - Comité de concertation / annonce du maintien des règles en vigueur

• **01/12/2020** - Réouverture des commerces et autres mesures jusqu'au 15 janvier 2021

- Les magasins non essentiels peuvent rouvrir à partir du 1er décembre 2020, avec strictes conditions en matière d'hygiène et nombre maximal de client-e-s par m<sup>2</sup> ;
- Les musées et piscines peuvent ouvrir conformément au protocole de leur secteur;
- Pendant la période de Noël, les règles relatives aux contacts sociaux restent d'application. Dans un souci de bien-être psychosocial, les personnes seules peuvent inviter en même temps leurs deux contacts rapprochés, soit le 24 soit le 25 décembre;
- Pour les rassemblements à l'extérieur, la règle des quatre reste applicable;
- Le couvre-feu entre minuit et 5 heures du matin reste en vigueur, tout comme l'interdiction généralisée de rassemblements. Une interdiction généralisée de vente et de lancement de feux d'artifice est également d'application.

• **03/12/2020** - Enseignement supérieur : communication du protocole sanitaire pour les examens de janvier.

• **18/12/2020** - Voyages et télétravail : contrôles plus stricts

• **08/01/2021** - Prolongation du code rouge dans l'enseignement fondamental et secondaire

• **27/01/2021** - Interdiction temporaire des voyages à des fins récréatives / touristiques à destination et en provenance de Belgique jusqu'au 1er mars 2021; précision des mesures de quarantaine. Pendant la durée de l'interdiction, seuls les déplacements essentiels sont autorisés.

• **13/02/2021** - Réouvertures ciblées

Coiffeurs et parcs animaliers peuvent reprendre leurs activités, sous conditions strictes.

• **26/02/2021** - Comité de concertation: annonce du maintien des règles en vigueur

• **01/03/2021** - Prolongation de code rouge dans les écoles jusqu'au 15 mars

• **08/03/2021** - Assouplissement des mesures en extérieur et annonce du « Plan plein air »

- Les personnes peuvent se rassembler jusqu'à 10 en extérieur;
- Les activités de plein air organisées (sportives ou autres) sont autorisées:
  - Pour les enfants (-13 ans) avec max 10 à l'intérieur et 25 en extérieur
  - Pour les jeunes (-19 ans) avec max 10 en extérieur
- Le public des entraînements sportifs est limité à une personne par enfant;



- Autorisation pendant les congés de Pâques des activités organisées avec nuitée(s) pour les enfants et les jeunes jusqu'à 18 ans inclus, à condition que le groupe compte aux maximum 25 personnes, encadrement non compris. Les camps peuvent uniquement avoir lieu si tous les participants sont testés avant le début du camps et à la fin de celui-ci;
- Un Plan Plein Air entrera en vigueur à partir d'avril si la situation sanitaire le permet.

## • **10/03/2021** - Annonce d'un retour à l'école des 3e et 4e secondaires à partir du 29 mars / reprise en présentiel à 100% après les vacances de printemps

## • **15/03/2021** - Assouplissement des règles dans l'enseignement

- Les activités scolaires extra muros sont à nouveau autorisées dans l'enseignement primaire et secondaire (maximum une journée) ;
- Pour les groupes vulnérables dans l'enseignement spécialisé et l'enseignement professionnel à temps partiel, l'enseignement en présentiel à 100% est à nouveau autorisé ;
- Un maximum de 20% d'enseignement en présentiel est autorisé dans l'enseignement supérieur;
- Retour partiel des étudiant·e·s dans l'enseignement supérieur.

## • **19/03/2021** - Annonce du report du Plan « plein air » et report du retour à l'école

- La mise en oeuvre du Plan plein air est provisoirement suspendue, à l'exception des activités pour les jeunes (jusqu'à 18 ans inclus) pour maximum 10 personnes, en plein air et sans nuitée. Pour les enfants de moins de 12 ans, les activités se dérouleront de préférence à l'extérieur ;
- La possibilité pour les élèves du second degré de suivre les cours en présentiel à temps plein initialement prévue le 29 mars est reportée à la rentrée suivant les vacances de Pâques ;
- L'enseignement en présentiel à temps plein dans l'enseignement secondaire sera uniquement possible après les vacances de Pâques, le 19 avril.

## • **24/03/2021** - Large ensemble de mesures de temporisation

- Les groupes de personnes (enfants jusqu'à 12 ans non inclus) peuvent se rencontrer à l'extérieur à 4 maximum. Les ménages de plus de 4 personnes peuvent bien entendu se déplacer en plus grand nombre;
- Les magasins non essentiels peuvent uniquement accueillir des client·e·s sur rendez-vous, le nombre maximum de client·e·s pouvant se trouver simultanément sur place dépend de la taille du magasin (avec un maximum absolu de 50 personnes). Deux personnes du même ménage peuvent se trouver simultanément dans le même magasin ;
- Les magasins essentiels peuvent continuer à accueillir des client·e·s sans rendez-vous;
- Les métiers de contact non médicaux doivent fermer;
- Les cours de tous les niveaux (enseignement primaire et secondaire, enseignement artistique à temps partiel, enseignement supérieur et promotion sociale) sont suspendus du 29 mars au 2 avril inclus. Les écoles maternelles restent ouvertes. Des examens peuvent en revanche avoir lieu durant la semaine précédant les vacances de Pâques;
- Entre le 29 mars et le 2 avril, une garderie est prévue pour les enfants dont les parents exercent des fonctions où le télétravail est impossible et pour les personnes qui sont dans l'impossibilité de garder les enfants. Les cours reprennent après les vacances de Pâques, le lundi 19 avril, si possible entièrement en présentiel pour le secondaire;
- Les camps de jeunes et activités parascolaires restent autorisés, en petits groupes de 10 jeunes maximum, sans nuitée;
- Le contrôle du respect de l'obligation de télétravail est renforcé;

- Les voyages non essentiels restent interdits pendant les vacances de Pâques.

## • **29/03/2021** - Retour en code rouge pour l'enseignement / Suspension des cours

- Les cours et les évaluations en présentiel sont interdits dans l'enseignement supérieur;
- Dans l'enseignement primaire et secondaire, les cours en présentiel sont suspendus jusqu'au 2 avril 2021 (veille des vacances de printemps), il n'y a pas d'enseignement à distance pour cette période. Les examens et épreuves de qualification prévus peuvent être organisés;
- Chaque établissement doit prévoir un accueil pour les élèves qui n'ont pas d'autres solutions;
- Dans l'enseignement maternel, les activités pédagogiques permettant d'acquérir de nouvelles compétences sont suspendues. Les élèves sont toujours accueillis au sein de l'établissement mais il est demandé aux parents de garder au maximum leurs enfants à la maison et de trouver des solutions de garde alternatives (à condition qu'elles n'impliquent pas des personnes à risque).

## • **05-16/04/2021** - Vacances de printemps

## • **19/04/2021** - Réouverture des écoles / voyages

- Les cours reprennent sous le régime en vigueur avant la pause pascale, concrètement:
  - enseignement maternel, primaire, secondaire spécialisé, premier degré de l'enseignement secondaire et formation en alternance: présentiel à 100%
  - Enseignement supérieur: présence physique sur le campus un jour par semaine
- Les examens peuvent avoir lieu en présentiel;
- L'enseignement supérieur reprend en code orange. Des cours et évaluations peuvent avoir lieu en présentiel à condition de ne pas rassembler simultanément plus de 20% des étudiant-e-s de l'établissement;
- L'interdiction des voyages non essentiels dans l'Union européenne prend fin. Concernant les voyages en dehors de l'Union européennes, les règles européennes restent d'application/ Un avis de voyage négatif reste en vigueur pour tous les voyages non-essentiels.

## • **26/04/2021** - Fin de la pause de temporisation

- Les rassemblements de maximum 10 personnes à l'extérieur sont autorisés;
- Les magasins peuvent accueillir des client-e-s sans rendez-vous. Il est possible de se rendre dans les magasins accompagné par un autre membre de son foyer;
- Les métiers de contact non médicaux (coiffeuses-eurs, spécialistes beauté etc.) peuvent rouvrir dans le respect de protocoles renforcés;
- Les conditions de l'ouverture des terrasses (max 4 personnes par table, respect des mesures sanitaires, entre 8h et 22h).

## • **08/05/2021**

- Un foyer peut accueillir 2 personnes d'un même foyer en même temps, sans compter les enfants jusqu'à l'âge de 12 ans;
- Entrée en vigueur du Plan plein air;
- Les activités organisées (clubs sportifs, associations) peuvent rassembler maximum 25 personnes à l'extérieur et pour tous les âges mais sans accueillir de public et sans nuitée. Les enfants jusqu'à 12 ans peuvent être à l'intérieur avec un maximum de 10;

- Les activités en extérieur réunissant jusqu'à 50 personnes sont autorisées pendant le mois de mai. Des événements tests en intérieur sont par ailleurs organisés;
- Du reste, les éléments suivants sont à nouveau autorisés à l'extérieur:
  - Restaurants et cafés: terrasses à l'extérieur;
  - Événements (y compris les réceptions et banquets), les représentations culturelles et les services du culte jusqu'à un maximum de 50 personnes;
  - Parcs d'attractions;
  - Marchés aux puces et brocantes professionnelles .
- Le couvre-feu est supprimé et remplacé par une interdiction de rassemblement: entre minuit et 5h, il est autorisé de se trouver dans l'espace public avec un maximum de 3 personnes ou avec des membres de son propre foyer (vivant sous le même toit).

• **10/05/2021** - Retour en présentiel à 100% dans le secondaire avec respect des mesures sanitaires du code rouge.

• **11/05/2021** - Annonce d'un Plan Été en 5 phases

• **04/06/2021** - Mesures pour les voyages (tests et certificats Covid-19)

• **09/06/2021** - Plan Été / Phase 1

- Chaque foyer peut recevoir 4 personnes à l'intérieur (enfants non compris);
- Le télétravail reste obligatoire avec un moment de retour par semaine. Présence de maximum 20% des travailleuses-eurs simultanément (maximum 5 dans les PME comptant moins de 10 travailleuses-eurs). Le *testing* est très fortement recommandé;
- Le secteur de l'Horeca rouvre ses infrastructures intérieures entre 8h et 22h, autorisant jusqu'à 4 personnes ou un foyer par table, 1,5 m de distance entre les tablées;
- L'heure de fermeture pour l'Horeca en extérieur passe de 22h à 23h30. Les règles liées aux tables restent les mêmes;
- Les événements (représentations culturelles, spectacles ou compétitions sportives par exemple) peuvent avoir lieu:
  - à l'intérieur : jusqu'à 200 personnes ou 75% de la capacité de la salle, public assis, port du masque et respect des distances de sécurité
  - à l'extérieur : jusqu'à 400 personnes, port du masque et respect des distances de sécurité
- Pratique non professionnelle du sport jusqu'à 50 personnes en intérieur et 100 en extérieur (à l'exception des sports de contact)
- Activités, Camps de jeunes et vie associative: jusqu'à 50 personnes, sans nuitée. Le *pré-testing* est très fortement recommandé;
- Fêtes et réceptions jusqu'à 50 personnes à l'intérieur. Pour le reste, les règles fixées pour l'Horeca s'appliquent;
- Les foires, brocantes et marchés aux puces non professionnels sont à nouveau autorisés;
- Les salles de fitness rouvrent moyennant des protocoles relatifs à la ventilation et l'utilisation obligatoire d'un appareil de mesure de la qualité de l'air à un endroit visible;
- Les saunas, jacuzzis, hammams et bains de vapeur publics peuvent rouvrir;
- Les cinémas, bowlings, salles de jeux électroniques, casinos rouvrent moyennant des protocoles de ventilation. Il en va de même pour les activités à l'intérieur dans les parcs naturels, parcs animaliers, plaines de jeux, etc.

## • **27/06/2021** - Nouvelle étape du Plan Été

- Contacts sociaux jusqu'à 8 personnes à l'intérieur, membres de la même famille et enfants jusqu'à 12 ans accomplis non compris. Cette règle est aussi applicable pour les vacances en famille dans les résidences de vacances;
- Shopping: suppression de la limitation du nombre de personnes avec lesquelles il est autorisé de faire du shopping. Le port du masque reste obligatoire;
- Horeca: maximum 8 personnes autorisées par table (enfants de moins de 12 ans non compris). Les membres d'un ménage de plus de 8 peuvent partager la même table. L'heure de fermeture obligatoire est repoussée à 1h du matin.

## • **01/07/2021** - Plan Été / Phase 2

- Le télétravail n'est plus obligatoire mais reste recommandé, tout comme le *testing* régulier;
- Fin des restrictions en matière de shopping ;
- Pratiques non professionnelle du sport sans restrictions ;
- Les événements (par ex représentations culturelles, spectacles ou compétitions sportives) peuvent avoir lieu:
  - à l'intérieur: jusqu'à 2000 personnes ou 80% de la capacité de la salle, public assis, port du masque et respect des distances de sécurité ;
  - à l'extérieur: jusqu'à 2500 personnes, port du masque et respect des distances de sécurité
- Activités / Camps de jeunes / Vie associative: jusqu'à 100 personnes, avec nuitée. Le *pré-testing* est très fortement recommandé;
- Les fêtes et réceptions jusqu'à 100 personnes à l'intérieur. Pour le reste, s'appliquent les règles fixées pour l'Horeca.

## • **30/07/2021** - Plan Été / Phase 3

- Les événements (par ex: représentations culturelles, spectacles ou compétitions sportives) peuvent avoir lieu:
  - à l'intérieur: jusqu'à 3000 personnes ou 100% de la capacité de la salle avec port du masque et respect des distances de sécurité;
  - à l'extérieur: jusqu'à 5000 personnes. A partir du 13 août, les événements de masse sont autorisés à l'extérieur moyennant la présentation d'une preuve de vaccination ou d'un test PCR négatif ;
  - les réceptions jusqu'à 250 personnes à l'intérieur.
- Activités / Camps de jeunes / Vie associative: jusqu'à 200 personnes, avec nuitées. Le *pré-testing* est très fortement recommandé.

### **Sources:**

<https://www.info-coronavirus.be/fr/news/>

<http://www.enseignement.be/index.php?page=25700&navi=178>

<https://www.rtb.be/info/belgique>

<https://www.one.be/professionnel/coronavirus/>

## Etudes

*Être ou ne pas être mère. Ce que les femmes disent du sens et des impacts de la maternité. Normes, idéal et expériences réelles*, Vie Féminine, étude 2020

*Des droits et du soin. Ce que les femmes disent du sens et des impacts de la maternité*, Vie Féminine, étude 2021.

## Articles de presse

« Avec la pandémie, leur post-partum a été plus rude », *slate.fr*, 21/02/2021.

« Comment se porte notre santé mentale ? Le stress s'est transformé en dépression chez certains patients », *La Libre Belgique*, 11/05/2021.

« Confinement : la révolution de l'égalité dans les foyers n'aura pas lieu », *slate.fr*, 31/03/2020.

« Congé parental exceptionnel pour parents confinés: mais qui gardera les enfants ? », *axelle* n° 228, avril 2020.

« Coronavirus: les femmes sollicitent davantage le congé corona que les hommes », *Le Soir*, 23/11/2020.

« Coronavirus et confinement: Vie Féminine appelle à des mesures urgentes pour les droits des femmes », *axelle*, n° 228, avril 2020.

« Difficultés accrues pour les mamans solos au temps du confinement », *axelle* n° 228, avril 2020.

« Discrimination. Avec la pandémie, les femmes ont fait un bond de trente ans en arrière », *Courrier International* (initialement paru dans le New York Times), 25/03/2021.

« Le confinement, miroir grossissant des inégalités entre femmes et hommes », *rtbf.be*, 03/04/2020.

« Les inconvénients du télétravail sont surtout ressentis par les femmes », *slate.fr*, 01/05/2021.

« Les mamans seules avec enfants se retrouvent "noyées" par la crise du Covid-19 », *La Libre Belgique*, 19/05/2020.

« Les signalements d'enfants maltraités "explorent": "Nous envoyons un cri de détresse" », *rtbf.be*, 24/04/2021.

« Lutte contre le coronavirus: si les femmes s'arrêtent, les masques tombent », *axelle*, avril 2020.

« Quel est l'impact du confinement sur les mamans en post-partum ? », *Femmes d'aujourd'hui*, 16/02/2021.

## **Rapports institutionnels et textes officiels**

*L'impact du Covid-19 sur les femmes (infographie)*, Parlement européen, 01/03/2021, à lire sur [www.europarl.europa.eu](http://www.europarl.europa.eu)

*L'impact du Covid-19 sur les inégalités entre les femmes et les hommes à Bruxelles*, Rapport, Conseil bruxellois pour l'égalité entre les hommes et les femmes, 2021.

« AVIS D'INITIATIVE Propositions des pistes d'actions en vue de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un Plan « Familles monoparentales » », Brupartners, concertation économique et sociale, 2020.

« Taux de risque de pauvreté selon le type de ménage », IWEPS, 01/06/2021.

## **Sites internet**

[www.belgiqueenbonnesante.be](http://www.belgiqueenbonnesante.be) (« Impact du Covid-19 »)

[www.naissancerespectee.be](http://www.naissancerespectee.be)





## Remerciements

Que soient remerciées ici toutes les femmes qui ont accepté de nous livrer leur expérience de cette période historique et dont nous n'avons pas fini de tirer toutes les leçons.

Merci à elles d'avoir partagé leurs désillusions, leur colère mais aussi leurs espoirs car qui, mieux que les femmes, sont les expertes.

Ce sont les femmes qui ont vécu cette crise, ce sont elles qui se sont abîmées à essayer d'être mère, travailleuse, maîtresse d'école, ce sont elles qui ont pris soin des autres quand personne ne prenait soin d'elles, ce sont elles qui ont cousu des masques - parfois même pour des communes -, ce sont elles qui ont fait les courses pour leur voisine, c'était donc à elles d'écrire cette histoire !

Ce modeste volume est une contribution politique à la mémoire féministe de cette pandémie car l'Histoire nous l'a montré, si nous n'écrivons pas nous-mêmes notre histoire, d'autres le feront à notre place.

Les mères sont des guerrières du quotidien qui maintiennent la société vive et en vie.

Quelle puissance, quelle force !

Un grand merci à toutes les permanentes de Vie Féminine, elles travaillent sans relâche, parfois dans l'ombre, à la mobilisation, la communication, l'accompagnement, l'écoute et la défense des besoins des femmes. De toutes les femmes.

**Conduite de la recherche, analyse, rédaction:**

Bureau d'étude de Vie Féminine

Vanessa D'Hooghe, Séverine Demotte, Eléonore Merza Bronstein

Récoltes pour la ligne du temps: Clémentine Frippiat

**Graphisme, mise en page:**

Bureau d'étude de Vie Féminine

**Illustration de couverture:**

Ketut Subiyanto

**Contact:**

Eléonore Merza Bronstein

Responsable du bureau d'étude et du centre de documentation de Vie Féminine

[coord-etude-doc@viefeminine.be](mailto:coord-etude-doc@viefeminine.be)

---

**Octobre 2021**

**Vie Féminine, mouvement féministe d'action interculturelle et sociale**

111, rue de la Poste - 1030 Bruxelles

Tél: 02/227 13 00

[www.viefeminine.be](http://www.viefeminine.be)



---

N° Dépôt légal: 2021/3812/64

---

Editrice responsable: Hyacinthe Gigounon

---

Avec le soutien de

